

Décrire la pratique de l'introspection.

Pierre Vermersch, CNRS, GREX

En préambule, pour les membres du Grex. Il s'agit là d'un brouillon d'article dont la version finale est prévue pour le Journal of Consciousness Studies dans un numéro coordonné par Claire Petitmengin et conçu comme le dixième anniversaire de la publication du numéro édité par Francisco Varela : "The view from within" et qui a eu beaucoup de retentissements. J'y avais écrit un article sur "L'introspection comme pratique". Si je partage cette esquisse avec vous, c'est dans l'espoir que cela me permettra, avec votre lecture critique, vos remarques, nos discussions, d'aller plus loin dans l'élaboration de cette synthèse. Difficulté supplémentaire pour moi, au moment de vous le présenter, j'ai pas mal changé de point de vue en cours de route et j'ai maintenant très envie de bousculer la structure actuelle, je m'en explique de façon très ramassée dans la petite synthèse en conclusion.

Introduction

Questions initiales, motivations premières.

Supposons comme préalable, que vous ayez abouti à la conclusion qu'il est insensé de mener des recherches sur la conscience, ou tout autre objet d'étude qui la suppose, sans chercher à s'informer de ce dont le sujet est conscient selon lui. Puisque sinon, nous pourrions nous trouver dans l'absurdité qui est de dire pour l'autre ce dont il est conscient ! Pourquoi ne pas le lui demander ? Puisque s'il est conscient, il l'est ! Et s'il l'est, il peut donc nous le dire ?

Alors, est-il conscient ou pas ? Pour y répondre, il faut pouvoir s'en informer. Je peux certes dire pour l'autre, à sa place, ce qui l'affecte, c'est-à-dire ce qui a un effet sur lui, qu'il en soit conscient ou pas, par le biais d'enregistrements d'indicateurs physiologiques, mais d'une part je n'en aurai pas la sémantique, d'autre part je ne saurai pas si le sujet en est réflexivement conscient. Or c'est la question, et lui seul peut nous permettre de l'établir. Tôt ou tard, le complément de toute recherche sur le sujet doit pouvoir dire aussi ce qu'il vit, ce dont il fait l'expérience, bref tout ce dont il est déjà ou peut devenir réflexivement conscient.

Vous pouvez cependant décider de limiter vos recherches au point de vue en troisième personne et vous refuser à prendre en compte cette question. Dans ce cas, nous n'avons -pour le moment- plus rien à nous dire.

Supposons cependant, que vous, vous ayez abouti à cette conclusion selon laquelle il vous est nécessaire de recueillir des données sur l'expérience du sujet (selon lui), donc sur ce dont il peut avoir ou prendre conscience. Vous tenez un nouveau but de recherche plein de sens : documenter la dimension subjective, vous informer, auprès du sujet de ce qu'il a vécu. Vous savez que vous devez renoncer à la seule utilisation d'informations indirectes, comme des traces comportementales, physiologiques, neurophysiologiques, des enregistrements vidéo, car cela vous renverrait inmanquablement à une stratégie d'interprétation pour tenir un discours sur ce dont le sujet est conscient, sur ce qu'il s'est passé pour lui, selon vous.

Pour atteindre ce nouveau but, il vous faut pratiquer, donc connaître, devenir compétent, voire devenir expert, dans une nouvelle méthodologie de recueil de données. Fondamentalement, vous n'avez pas d'autres choix que de pratiquer une forme d'*introspection*, c'est-à-dire encore d'obtenir des verbalisations descriptives à partir des actes d'introspection relatifs à un vécu passé (juste passé ou plus loin-

tain)⁵². Vouloir considérer les verbalisations résultantes seules, sans prendre en compte les actes qui permettent de les nourrir est une stratégie puérile, qui consiste à se masquer le fait que l'on demande un acte d'introspection en posant des questions (Fraisie & Piaget, 1963), et la conséquence dommageable, c'est que vous ne faites rien pour guider l'acte d'introspection puisque vous ne le (re)connaissiez pas. Vous vous complaisez, après bien d'autres, dans l'illusion que vous ne faites que solliciter des verbalisations, et rien de plus. Vous vous placez dans la situation d'ignorer comment vous obtenez vos données, comment votre informateur les engendre. Vous obtenez vos réponses et partez les traiter. Si vous ne les obtenez pas, si les verbalisations spontanées sont trop pauvres, inexistantes, vous en concluez abruptement : 1/ Soit que le sujet est inconscient et qu'il n'a donc rien à dire (cf. connaissance implicite cf. le méta article dans BBS (Reber, 1993; Reder, 1996; Underwood, 1996)) ; 2/ Soit qu'il ne se rappelle pas et donc ne se rappellera pas, exit ; 3/ Soit qu'il n'a de toute façon pas accès aux informations, parce qu'il n'y a pas d'introspection, c'est un mythe (voir par exemple les travaux (Nisbett & Bellows, 1977; Nisbett & Wilson, 1977; Smith & Miller, 1978; White, 1980) ; soit, même ! 4/ Qu'il n'y a en réalité pas de contenu expérientiel et donc rien à dire du tout (Lyons, 1986) ! Alors que notre lecture de ces auteurs serait plutôt de dire : 1/ Que ce que le sujet pourrait dire doit d'abord faire l'objet d'une prise de conscience, c'est-à-dire d'un passage à la conscience réfléchie pour pouvoir être verbalisé, et que ça nous savons aider le sujet à l'opérer ; 2/ Qu'il est bien possible que le sujet dise qu'il ne se rappelle pas, mais aussi qu'on peut l'aider à dépasser cette première impression et le guider dans la mobilisation d'une mémoire auto biographique spécifique ; 3/ Que si les questions du chercheur portent sur la causalité de la situation (« Pourquoi avez-vous fait telle chose ? Pourquoi avez-vous changé de critères ?). Il est normal que le sujet : a. Ne décrive pas, mais commente, justifie, puisque c'est ce qu'on lui demande et ça ce n'est pas de l'introspection, mais du raisonnement ; b. Qu'il exprime ses théories spontanées, voire naïves, puisqu'on ne lui demande pas de décrire ce qui s'est passé, et que de ce fait c'est bien normal qu'un autre sujet en position d'observateur exprime la même chose ; et qu'enfin 4/ quand il n'y a apparemment rien à décrire, il faut peut-être d'abord se retourner vers le manque de compétence introspective de celui qui l'affirme, et de la nécessité de prendre en compte le caractère technique de l'introspection et l'obligation de s'y former pour s'en servir de façon judicieuse et efficace.

Dans un point de vue radicalement en première personne, c'est le chercheur qui pendant un temps se met en position d'informateur, relativement à ce qu'il a vécu, et produit lui-même une introspection/verbalisation par un travail d'expression écrite réitérée, en profitant de son expertise de chercheur dans le domaine qu'il veut étudier. Dans un point de vue en seconde personne, le chercheur invite un (plusieurs) autre que lui comme informateur, il doit alors guider le processus d'introspection de ce dernier sans pour autant induire le contenu de la description. Cela s'appelle classiquement : mener un entretien de recherche, et j'ai cherché à développer une technique particulière d'entretien : l'entretien d'explicitation (Pierre Vermersch, 2006b). Dans ce que j'écris, j'assimile donc entretien d'explicitation et introspection rétrospective (Pierre Vermersch, 2008). L'entretien d'explicitation est une forme d'introspection rétrospective guidée. L'expertise descriptive qui est le cœur de l'introspection n'a rien d'innée, elle est apportée par l'intervieweur sous la forme d'un guidage non inductif quant à la formulation de l'expérience. L'auto-explicitation est une introspection auto guidée (P. Vermersch, 2007). Celui qui la pratique est celui qui porte l'expertise introspective. Cette pratique est soutenue par le fait qu'elle se déroule par écrit, ou en tous les cas, en utilisant une forme d'enregistrement lors de la mise en mots, dans la mesure où l'écrit est la « matérialisation » de l'activité de pensée et donne la possibilité de produire une trace permanente qui pourra servir de tremplin, de rappel, dans les réitérations.

Dans tous les cas, nous concluons donc sur la nécessité d'employer l'introspection comme méthode de création et de recueil de données de recherche. Mais aussi sur la nécessité de connaître l'introspection pour pouvoir mieux la mettre en œuvre. L'objectif principal de cet article est de capitaliser de nombreuses années de recherches, de pratiques, pour cerner comment utiliser l'introspection dans un cadre de recherche. C'est-à-dire encore pour cela apporter différents résultats, cadres théoriques, conseils issus de la pratique effective, basés sur l'introspection de l'introspection. Puisque utiliser l'introspection, c'est aussi connaître l'introspection, c'est-à-dire produire une introspection de l'introspection, une explicitation de l'explicitation. Dans une première partie, j'aborderai les difficultés

⁵² Je mets de côté dans cette introduction, la question de l'introspection actuelle et/ou de la verbalisation simultanée. (Pierre Vermersch, 2008)

à surmonter pour produire de telles informations, puis, je préciserai les aspects cognitifs, théoriques, pratiques, personnels, impliqués dans la mise en œuvre de l'introspection telle que l'introspection de l'introspection nous en informe.

Encore une précaution :

Dans la mesure où je vais beaucoup faire référence à la phénoménologie d'Husserl, je dois lever un malentendu possible dès le début, relativement à la mise en relation entre phénoménologie et introspection. En effet, le concept d'introspection est radicalement rejeté par la phénoménologie, dans la mesure où il implique implicitement à ses yeux, une forme de naturalisation, ou encore une absence du geste fondateur husserlien "la réduction transcendantale". Mais si l'on suspend ce point de vue, on s'aperçoit que l'acte de "réflexion"⁵³ husserlien, le mouvement cognitif par lequel je me tourne vers l'apparaissant, n'est jamais qu'une introspection pratiquée sous un horizon de présupposés particuliers quant au statut de ce qui est visé. En ce sens, pour ce qui est de la pratique effective du recueil d'informations sur sa propre expérience, il n'y a pas de différences majeures d'acte entre "réflexion" phénoménologique et introspection psycho-phénoménologique. Au total, il paraît plus important de pratiquer effectivement cet acte, que de se poser des questions de pureté phénoménologique sans jamais pratiquer. C'est aussi pour cette raison, que je me référerais beaucoup à Husserl, sans pour autant tenir des positions de philosophe phénoménologue, mais plus dans une perspective de mobilisation psycho-phénoménologique de son œuvre.

La posture de mon discours : de la pratique introspective à sa théorisation.

Pour faire comprendre ce que je vais développer dans cet article, il me semble nécessaire de préciser le type de démarche de recherche dont ces informations sont issues. En effet, ma démarche est un peu particulière en ce qu'elle ne se fonde pas à l'origine sur un programme de recherche défini depuis un cadre théorique, des hypothèses, tout cela déterminant des recueils de données déterminés. Pendant les années où j'ai conçu l'entretien d'explicitation, j'avais des objets de recherches particuliers, le recueil de verbalisation n'était qu'une méthode pour un but. Le tournant s'est fait sur le constat que j'avais une pratique de questionnement qui marchait. Après avoir privilégié l'utilisation des traces et des observables, et tout particulièrement les enregistrements vidéo, il était évident que ce que je nommais à l'époque le "fonctionnement cognitif inconscient normal", ne pouvait pas être documenté par le seul point de vue extérieur au sujet, même si l'utilisation de situations expérimentales spontanément riches en observables permettait d'aller assez loin par inférence.

J'en suis donc venu à dépasser les préjugés de l'époque, que l'on m'avait inculqué, quant au fait que les données de verbalisation étaient peu fiables, inintéressantes, reconstruites après coup, ne reflétant que les préjugés et les théories naïves de la personne. J'obtins alors des informations que je ne m'imaginai pas pouvoir obtenir selon les connaissances théoriques que je maîtrisais. Non seulement les limites classiques de la mémoire de rappel semblaient facilement dépassées, mais de plus si l'on avait une expérience de la "fragmentation de la description" et de la recherche du "niveau de détail utile", comme c'était le cas en psychologie du travail, on obtenait alors une foule de détails précis dont le sujet était lui-même étonné de les découvrir dans son expérience passée. Reconnaisant son expérience, acceptant qu'elle soit sienne et en même temps la découvrant avec surprise comme contenue dans son vécu ! Il y avait là, la préfiguration d'une réflexion théorique sur la nature de la conscience (conscience directe ou pré réfléchie) et sur le type de mémoire de rappel qui permettait de laisser revenir ce genre d'informations autobiographiques (l'introspection porte toujours sur ce que j'ai vécu, elle a toujours une dimension autobiographique par définition). La description de la pratique, puis la systématisation des procédés de questionnement, de guidage vers une mémoire incarnée, de fragmentation de la description, etc. donnèrent naissance à une technique d'entretien originale : l'entretien d'explicitation (P.

⁵³ Les traducteurs d'Husserl ont utilisé le terme de "réflexion" pour désigner une activité réfléchissante, qui n'a rien d'un raisonnement ou d'une construction intellectuelle, mais un acte d'appréhension du vécu, une perception immanente se dirigeant sur le vécu, à la différence du terme "réflexion" utiliser banalement pour désigner l'activité de pensée, raisonnement, élaboration sur la base d'un objet de pensée déjà disponible sur le plan de la représentation comme objet de l'entendement. On peut donc substituer au terme de "réflexion" au sens d'Husserl, soit l'aperception ou perception immanente, soit le terme d'introspection.

Vermersch, 1994). La formation d'étudiants, de professionnels de la relation, de philosophes, conduisit tout naturellement vers une construction méthodique de cet entretien et des modes de sa transmission. Restait, que malgré son efficacité dans la recherche et dans des modes d'intervention comme l'analyse des erreurs en formation ou dans l'analyse de pratique auprès des professionnels, il m'était difficile de comprendre pourquoi cette approche fonctionnait. Quelles étaient les bases théoriques qui auraient introduit de l'intelligibilité, une modélisation de ce qui était à l'œuvre ?

Ce que je vais présenter dans cet article, après l'avoir publié par étapes depuis une quinzaine d'année principalement en Français dans la revue *Expliciter* (www.expliciter.fr), décrit cette modélisation. Elle a supposé de revenir sur l'histoire de l'introspection, pour comprendre pourquoi tant de critiques, tant de rejets, de tabous relativement au point de vue en première personne. C'est ce que j'avais esquissé dans mon article dans JCS il y a dix ans (P Vermersch, 1999) et dans l'ouvrage écrit en commun avec N. Depraz et F. Varela (Depraz, Varela, & Pierre Vermersch, 2003), en montrant qu'ils y avaient des questions sérieuses parmi toutes ces critiques, d'autres qui étaient purement idéologiques et propres à un cadre culturel et une conjoncture historique, mais aucune n'était rédhibitoire. D'ailleurs, la plupart des auteurs qui ont revisité l'introspection (Howe, Mendel, Burloud ...) n'ont pas compris pourquoi tant d'acharnement, si mal fondé.

Ce que je vais vous présenter se compose donc d'une série de théorisations principalement inspirées de la phénoménologie d'Husserl, proposant ainsi un modèle d'intelligibilité de ce que pratiquement nous savons faire. Et de manière complémentaire, les différentes techniques qui instrumentent ces théories, qui permettent de produire des résultats de recueil de données de verbalisation. L'ordre de la genèse est l'inverse, il part des savoir-faire et va vers leur théorisation/modélisation. Ici, je privilégie l'ordre de l'intelligibilité, de la théorie vers la pratique, d'un cadre théorique englobant phénoménologique à la pratique de l'entretien d'explicitation, alors que la phénoménologie était totalement absente de la conception initiale de cette pratique. La démarche pour produire ce discours a bien été de passer de l'introspection comme *outil* de recherche à l'introspection comme *objet* de recherche.

Dans un premier temps, je présenterai les conditions pour que l'introspection devienne objet de recherche, à la fois du point de vue de l'autorisation que peut se donner un chercheur ou une institution à dépasser les tabous attachés à l'introspection et qui ont traversé de manière inoxydable le XXe siècle, mais aussi du point de vue des conditions techniques pour pouvoir documenter l'introspection de l'introspection. J'aborderai ensuite les principaux points théoriques permettant de comprendre la possibilité de l'introspection et sa mise en relation avec les pratiques d'aide à l'introspection.

Première partie : L'introspection comme outil de recherche, l'introspection comme objet de recherche.

A - Conditions pour s'intéresser à expliciter l'introspection, à l'explicitation de l'explicitation, à faire de l'instrument de recherche un objet de recherche pour comprendre en retour l'instrument.

1/ La base :

- Le dépassement des tabous relatifs à l'usage effectif de l'introspection, daté ? dépassé ? arrière garde ? préjugés et fausses attentes sur ce type de donnée en écho à la question de la validation que j'aborderai en conclusion ?
- La motivation épistémique à prendre en compte le point de vue du sujet. J'ai fait mon introduction sur ce thème, je n'ai peut être pas besoin d'y revenir trop ?
- Mais aussi dépasser la naïveté première et du coup les premiers échecs, pour aller vers une expertise avertie des difficultés. Comme si d'avoir de la voix vous rendait chanteur d'opéra. Ou de voir, faisiez de vous un portraitiste de talent ! Avoir une cognition, une capacité d'activité réflexive, ne fait pas de vous un chercheur compétent dans l'usage de l'introspection.

Dépasser le tabou de l'interdiction de l'introspection, comprendre le fait que les critiques attachées à l'introspection ne sont pas fondées et reflètent la plupart du temps des enjeux plus idéologiques que scientifiques.

Etre motivé par les données en première et seconde personne. C'est-à-dire être convaincu de la néces-

sité de prendre en compte ce que le sujet a vécu selon lui. Ou encore, avoir des objectifs de recherche qui n'ont pas de sens si l'on ne s'informe pas de ce dont le sujet est conscient selon lui.

Mais aussi, dépasser la naïveté initiale qui laisserait penser que puisque c'est tout sujet peut pratiquer l'introspection par définition, tout sujet sait pratiquer la recherche avec l'introspection. Or l'introspection comme méthodologie de recherche n'a pas de privilège particulier, elle est technique, elle nécessite un apprentissage, l'acquisition d'une véritable expertise. Cette technicité peut être en partie compensée par le fait que c'est l'intervieweur qui en maîtrise certains aspects et peut guider un sujet, là où de lui-même il ne saurait pas aller plus loin qu'une première description généralement pauvre et généralisante.

2/ Pour aller au-delà de l'usage naïf, non éduqué, de l'introspection, elle doit d'abord être effectivement pratiquée par une communauté de chercheurs. Elle doit s'inscrire dans des programmes de recherche, qui s'accompagnent inmanquablement de cours théoriques, méthodologiques, épistémologiques sur l'introspection, et tout autant de formations pratiques pour acquérir et perfectionner des savoir-faire.

Tous mes arguments vont dans le sens d'une nécessité de développer une réelle familiarité d'usage, pour que progressivement sa fonction d'outil soit source de questionnement et puisse se détacher. Chaque chercheur ayant lui-même une expérience de s'introspecter et de guider en entretien l'introspection d'autres personnes.

Historiquement, on pourrait penser que la grande époque de la conception de l'introspection comme moyen de recherche au début du 20^{ème} siècle, aurait dû donner l'exemple de ce que je suggère. Et je crois que c'est un bon exemple a contrario, dans la mesure où on voit au bout d'une dizaine d'années de pratiques apparaître de nouvelles considérations méthodologiques.

Précisément, les trois équipes de recherches du début du 20^{ème} siècle qui ont mobilisé un programme de recherche fondé sur l'introspection n'ont pas eu le temps avant la disparition de leur programme, et avant les effets de la première guerre mondiale (14-18) sur la vie académique, d'aller suffisamment loin dans la constitution d'une communauté experte pour développer un programme de recherche portant sur l'introspection de l'introspection. Tout au plus voit-on apparaître vers la fin (1911) des remarques sur la pratique du guidage de l'introspection. Plusieurs conditions étaient réunies, des chercheurs devenant praticiens experts (et ayant l'expérience d'être eux-mêmes sujet d'expérience), une communauté de recherche élargie, plusieurs cycles de recherche soulevant successivement de nouvelles questions, des variations de pratique (Würzburg), des réflexions sur les échecs etc.

Les critiques et les quelques tenants (Howe, Mendel,) n'ont pas plus développés d'expertise introspective, et se sont toujours exprimés plutôt sur la base de principes que sur la base de pratiques effectives expertes (je ne prends pas en compte les essais naïfs et vite abandonnés comme ceux de Lyons (Lyons, 1986) par exemple).

Le Grex est sans doute un des rares endroits où s'est constituée une communauté experte, qui au bout d'une dizaine d'années de pratiques s'est tournée vers l'explicitation de l'explicitation. Mais elle a pu le faire en s'auto finançant, dans une forme de marginalité académique, en acceptant et valorisant des postures exploratoires, même si plusieurs thèses ont été soutenues et acceptées dans leur cadre universitaire disciplinaire propre.

/ Ambivalence de la liberté de la structure associative et de ses limites en termes de disponibilité de ceux qui y participe. // Les avantages et les inconvénients d'une structure marginale, en marge des structures universitaires classiques et de ses contraintes en termes de normes et de financement. ///Nécessité d'aller plus loin pour pouvoir éclairer la pratique de l'introspection.

B Préalable : comment s'informer de l'introspection : conditions méthodologiques de délimitation de l'objet de recherche « introspection » V2, V3.

Pour étudier l'introspection, il faut tout d'abord la pratiquer effectivement, mais aussi la pratiquer suffisamment pour dépasser les premières naïvetés, les premiers échecs, et acquérir progressivement une expertise, pourquoi en serait-il là autrement que ce qui est le cas pour tout métier, toute activité ludique, sportive, musicale etc.

Si c'est le cas, on a donc une structure de base : un vécu de référence V1 qui va faire l'objet d'une sai-

sie introspective après coup. Cette introspection est donc un autre vécu, distinct du premier et que nous noterons V2. Il s'agit, non pas d'une introspection actuelle, mais d'une introspection basée sur la mémoire de V1. Ces deux premières phases permettent la description et l'étude de V1. C'est le but de l'utilisation d'une méthode introspective, faire décrire un vécu de référence qui a été soit invoqué, soit provoqué, et qui fait l'objet de la recherche.

Par exemple, je veux étudier la mémorisation des partitions chez les pianistes professionnels. Je demande à un pianiste d'évoquer un moment où il était en train de se livrer à l'activité de mémorisation. Le vécu de référence V1 est ce moment où il apprend par cœur une partition. C'est un moment « invoqué » s'il préexiste à l'étude et est recruté parmi tous les moments possibles. C'est un moment « provoqué » si, avec l'accord du musicien, je lui avais proposé d'apprendre par cœur un extrait de partition qu'il ne connaissait pas (pas apprendre à jouer le morceau, mais le mémoriser pour pouvoir le jouer par cœur sans la partition). Dans un second temps, V2, je pratique un entretien d'explicitation et le questionne sur comment il s'y est pris pour mémoriser sa partition, je lui propose donc de décrire ce vécu passé, c'est-à-dire de s'introspecter. Si je prends comme objet d'étude, mon propre apprentissage d'un morceau de musique, je ferai de même. Je prendrai en référence un vécu où j'ai eu cette activité (V1) et je prendrai un temps, sur une ou plusieurs sessions (V2, V2', etc.) pour décrire ce vécu.

On a donc deux temps distincts, V1 le vécu de référence qui sera le vécu étudié, et V2, un vécu dont l'activité principale est de pratiquer un ressouvenir de V1 et sa description introspective.

Si l'on a que ces deux temps, l'introspection mise en œuvre en V2 a le statut d'outil, l'attention du chercheur n'est pas centrée sur l'outil, mais sur ce que cet outil vise et permet d'acquérir. On met en œuvre l'introspection pour étudier V1, qui a été sélectionné pour son adéquation aux buts de la recherche. Au passage, au fil des années, on accumule progressivement des informations sur les difficultés à mettre en œuvre l'introspection. Le chercheur, est aussi un praticien, il devient expert dans ses pratiques, et comme tout praticien, il tire des informations de sa pratique. C'est quelque chose que l'on peut noter par exemple dans les remarques des différentes recherches de l'école de Würzburg, remarques qui se multiplient au fur et à mesure que le programme de recherche se développe ; de même dans les publications successives de Titchener et de ses thésards.

Par la pratique effective, on commence donc à sédimer des observations, des remarques sur l'utilisation de l'introspection, la variété des types d'introspection, des facilités, des difficultés, chez différents sujets, les effets favorables ou défavorables des différents formats de questions. Avec du temps, on va obtenir une « pratique éclairée », des chercheurs devenus des praticiens experts de la pratique d'entretien de recherche, tout cela alimentera la conception de la formation des étudiants, le guidage de leur recueil de données.

L'étape suivante dépasse le simple engagement dans cette pratique experte, constituée progressivement par une communauté de recherche active sur au moins une dizaine d'années, pour détacher l'introspection de son usage, et en faire un objet de réflexion, puis un objet de recherche à part entière. On peut avoir différentes stratégies de recherche, mais l'une qui paraît incontournable est de s'informer en première et seconde personne de la pratique de l'introspection, donc de pratiquer une introspection de l'introspection, une description des actes de l'introspection. Cette possibilité de principe a été clairement vue par Husserl (Ideen 1 § 77,78), mais bien sûr sans prise en compte des difficultés à la mettre en œuvre. Si l'on veut se donner comme objet d'étude les actes d'introspection grâce à l'introspection, telle que le sujet vit l'introspection quand il la pratique, il faut étudier un nouveau vécu de référence caractérisé par le fait que la pratique de l'introspection y est mobilisée, puisque ce sera l'objet d'étude. Ici c'est le cas lors du vécu V2. V2 devient donc maintenant le vécu de référence d'un nouveau temps, donc d'un nouveau vécu que nous noterons V3. Vécu dans lequel va se pratiquer l'introspection du vécu d'introspection V2.

On a donc un premier niveau de complication de la recherche, c'est qu'il faut d'abord créer une situation où l'introspection est employée, puis avec le même sujet créer une seconde situation, un second temps distinct du premier où la situation précédente sert de cible. L'idée paraît simple, et il semblerait qu'il n'y a qu'à le faire. Mais apparaissent alors de grosses difficultés, que nous n'avions pas anticipé, et qui sont typiques des connaissances issues de la pratique effective. Dans nos premiers essais d'introspection de l'introspection (par exemple, nous avons cherché à décrire l'acte d'évocation par lequel nous accédons au passé sur un mode de rappel particulier), nous n'y sommes tout simplement arrivés ! Il a fallu plusieurs essais, plus ou moins bien réussis, pour dégager une compréhension des difficultés rencontrées et définir les moyens pour surmonter ces difficultés. Dans la pratique, c'est assez délicat pour plusieurs raisons.

&1 - L'objet de l'introspection (V2) s'échappe : questionner sur le souvenir d'une activité de rappel fait dériver vers le contenu du rappel.

La première, la plus immédiate tient au fait que l'activité introspective développée en V2 se base sur une présentification forte par évocation de V1, aussi dès que l'on tourne l'attention du sujet sur le temps V2 où il s'introspectait, ce qui se donne en premier dans le resouvenir de V2 et qui s'impose facilement avec force, c'est le contenu de son activité, d'autant plus qu'il est très prégnant du fait de la structure même de l'activité de revécu propre à l'évocation. En conséquence, immédiatement le sujet se met à re décrire V1, plutôt que le vécu V2, au lieu de viser les actes qu'il a mis en œuvre pour viser V1, pour le saisir, le garder en prise, le décrire. Ces actes n'appartiennent pas à V1, ce sont les actes de V2, qui caractérisent la pratique de l'introspection.

&2 - L'objet de l'introspection (V2) est difficile à décrire : dissocier l'acte du contenu sur lequel il porte (noèse/noème).

&3 - Accompagner la description des actes en V2 demande beaucoup d'expertise pour ne pas dériver vers V1.

La base de la description de l'introspection est de pouvoir dissocier la description des actes et des contenus. Ce qui n'est pas trivial, puisque comme Husserl l'a clairement montré, les actes ne se donnent jamais séparément des contenus sur lesquels ils portent, et seule une réduction qui met entre parenthèses les contenus permet d'apercevoir et de décrire les actes.

Mais au total, qu'a-t-on obtenu comme information ?

Pour le moment, nous avons pointé les thèmes qui devaient être étudiés, nous avons systématisé nos observations, nous avons montré que nous pouvions accéder à des questions de recherche sur l'explicitation de l'explicitation. Mais nous n'avons pas les moyens de produire des recherches publiables pour chaque point, dans la mesure où le groupe de co-chercheurs, n'était pas un groupe de thésard ou un laboratoire universitaire, mais bien un groupe composite de praticiens, universitaires, quelques chercheurs au sein d'une association. Tous avaient leur activité propre principale, les personnes en thèse avaient leur sujet de thèse qui était tourné vers un V1 propre à leur domaine, et non pas un sujet de recherche méthodologique. Force et limites de la démarche associative, liberté totale, pas de compte à rendre, pas de compromis pour obtenir des subventions, mais en contrepartie : disponibilité limitée, production de matériaux oui, mais production d'articles reposant sur un très petit nombre de personnes. Donc plus des observations sur laquelle une théorisation s'est développée que des données extensives.

Il faut bien comprendre que les aspects de l'introspection que l'on peut étudier sont multiples, il y a un immense programme de recherche à concevoir et à mettre à l'œuvre dans le cadre d'une communauté de recherche compétente. Dans ce qui suit, je vais détacher un certain nombre de points qui me semblent essentiels à la compréhension de la mise en œuvre de l'introspection à des fins de recherche, comme le fait de comprendre l'introspection en tant que prise de conscience et donc de chercher à l'éclairer à la fois par une théorie "des niveaux de conscience" et par l'indication des pratiques qui aident et sollicitent ce passage de la conscience en acte à la conscience réfléchie, condition d'une verbalisation du vécu. Sur chacun des différents points, je ne vais pas présenter des données de recherches empiriques systématiques, nous ne l'avons pas fait à quelques exceptions près. Le statut de ce qui suit est un mixte de pratiques notées, quelques fois enregistrées et analysées sur traces et verbalisations, mais jamais dans l'esprit d'une démarche de généralisation impliquant de larges échantillons de sujets, et de recherches théoriques visant à donner sens aux résultats pratiques auxquels nous avons abouti de façon récurrente.

Tout tourne autour de l'acte réfléchissant, envisagé comme passage d'un type de conscience à l'autre, comme produit d'un certain type de mémoire, comme impliquant une forme de représentation imagée (l'évocation), comme sollicitant une manière d'explorer le champ attentionnel. Il s'agit du même acte, mais il peut être envisagé sous différents angles, il n'y a pas de rappel sans conscientisation, sans création de sens, le rappel n'est pas seulement conditionné par la mémoire, mais aussi par la manière dont l'attention est engagée, désengagée, réorientée dans le champ du ressouvenir, comme elle peut l'être dans le champ du présent. En contre partie, si ces aspects théoriques ont un sens, ils entraînent des

pratiques délibérées cohérentes, des techniques contre intuitives qu'il faut apprendre à maîtriser.

C Conditions méthodologiques cognitives de la visée des actes de V2. Le modèle cognitif de l'explicitation.

Ce que je vise en premier lieu, c'est de montrer qu'il y a un décalage fondamental entre ce que le sujet croit savoir, ce qu'il pense être les limites possibles de sa contribution, (qu'il pense facilement et uniquement en termes de limite de sa mémoire, de son rappel) et ce qu'il pourrait effectivement produire, mais aussi que le chercheur qualifié saura l'aider à produire.

Cette question est venue dans un premier temps, par le constat empirique répété que l'informateur retrouvait plus d'informations passées que ce qu'il s'y attendait, qu'il était étonné de découvrir des choses (des actes, des prises d'informations, des états) qu'il reconnaissait avoir vécu, mais qui se présentait dans la surprise du fait que ça ne lui apparaisse qu'après coup. Comme si au moment où il le vivait, il ne le savait pas, et au moment où il allait en parler il ne savait pas d'avance qu'il aurait quelque chose à dire sur ces points particuliers, et que du coup il semblait le découvrir en le nommant, tout en le reconnaissant sans hésiter comme étant bien son vécu ! Symétriquement, l'intervieweur que j'étais, était étonné de pouvoir recueillir autant d'informations, autant de détails, aussi fins. L'étonnement de résultat était partagé !

De plus, j'avais un grand étonnement théorique. A l'université, aucun de mes cours sur la mémoire, aucune de mes lectures dans ce domaine, me rendait intelligible le fait de pouvoir recueillir autant d'informations par le rappel. Les théories de la mémoire ne semblaient pas prendre en compte ce type de phénomènes et même pronostiquaient l'inverse.

Si j'ai pu produire ce type de résultat, c'est que je n'avais pas de prévention à ce sujet, parce que, probablement, ma formation de psychothérapeute et ma pratique personnelle comme client, m'avait mis en contact avec un monde qui ne se demandait pas **si** le patient allait se rappeler des événements traumatiques passés, y compris très lointains, mais **quand**, à quelles conditions, et quelles propositions vont faciliter ce rappel. Il allait de soi, dans ce contexte professionnel, tel que je l'ai connu, que les vécus passés se redonneraient tôt ou tard. Il était tellement inconcevable qu'il ne puisse pas être rappelés, que cette question n'était jamais débattue. J'ai provoqué de tels rappels et j'en ai moi-même vécu, sur de longues périodes. Cet implicite de la possibilité du rappel du vécu passé, ne reposait pas sur une théorie formulée clairement, mais sur une évidence pratique de la réussite de ce rappel.

J'étais donc pris lors des débuts de l'entretien d'explicitation entre un vide théorique explicatif du côté des théories de la mémoire classiques, et une évidence pragmatique du fait de l'attitude psychothérapeutique. Les premiers succès que j'obtenais avec l'entretien d'explicitation me dépassaient et appelaient la recherche de modèle d'intelligibilité théorique. Ce que j'ai cherché à produire dans les années qui ont suivi les premiers usages de l'entretien d'explicitation.

Cette partie de mon article a vocation à détailler le modèle théorique qui me semble donner une intelligibilité à la pratique de l'explicitation, et donc à un certain usage réglé de l'introspection rétrospective. Je rappelle qu'il n'est pas écrit en suivant l'ordre de la genèse, mais l'ordre de l'intelligibilité, ce qui s'avère très différent, ne serait-ce que parce que j'ignorais tout d'Husserl alors même que je produisais une systématisation de la technique de l'entretien d'explicitation.

Plus tard, il m'est apparu que la question de l'accès au vécu passé n'était pas d'avoir une approche olympique de la mémoire (obtenir la meilleure performance possible), dans le style de la psychologie expérimentale, mais que cette question devait être abordée sous trois angles différents et complémentaires :

- le premier considère le rappel d'abord comme une prise de conscience, comme un passage possible d'un mode de conscience pré réfléchi à un autre relevant de la conscience réfléchie ;
- le second comme une conception de la mémoire passive permanente qui fait que se mémorise en moi à mon insu et en permanence des informations nombreuses, et que complémentairement, cette mémoire passive, ces rétentions, n'ont pas disparu, mais peuvent être éveillées à nouveau par un choc associatif, une intention, une résonance, ce qui rejoint les théories de la mémoire involontaire ou mémoire concrète ;
- le troisième, prends en compte le mouvement descriptif de l'introspection au sein de la théorie du feuilletage du champ attentionnel.

Je vais reprendre ces trois points.

Les présupposés théoriques principalement issus de la phénoménologie de Husserl,

Théorie des modes de conscience (Husserl) :

Si je reformule dans mon langage la théorie des "mode de conscience" que l'on peut dégager à partir de l'œuvre d'Husserl, au lieu d'avoir la dichotomie -habituelle en psychologie cognitive- d'un mode conscient et d'un autre inconscient, (inconscient généralement pensé à partir du point de vue freudien), si l'on suit Husserl, on doit plutôt prendre en compte une trichotomie. En distinguant, 1/ un mode non conscient (champ de pré donation ou inconscient phénoménologique), qui ne présuppose pas un mécanisme de censure, que l'on pourrait qualifier d'inconscient "normal", "habituel" ; 2/ un mode de conscience vécue, que l'on peut aussi qualifier de conscience directe, de conscience en acte, ou encore de conscience pré réfléchie, irréfléchie, non réfléchie⁵⁴, par différence avec le niveau suivant : 3/ un mode de conscience réfléchie - voir la présentation détaillée des textes de Husserl dans (Pierre Vermersch, 2000).

Modes de la conscience	
1/ <i>Inconscient phénoménologique</i>	Champ de pré donation. Avant toute saisie intentionnelle, lieu de sédimentation des rétentions.
Transition I	<i>Saisie intentionnelle</i> , passage à la conscience directe.
2/ <i>Conscience en acte</i>	Conscience directe, irréfléchie, pré réfléchie, non réfléchie.
Transition II	<i>Réfléchissement</i> , première saisie réflexive, passage à la conscience réfléchie.
3/ <i>Conscience réfléchie</i>	Produit de la "réflexion" au sens de Husserl : "prendre sous le regard", "dédoublement du moi".
Transition (s) III	Saisie "phénoménologique" de la conscience réfléchie.
4/ <i>Conscience sur-réflexive</i>	Lieu de la pratique phénoménologique.

Je ne chercherais donc pas dans ce texte à reprendre l'analyse détaillée d'Husserl, que l'on trouvera clairement exposée ne serait-ce dans les § 77 et 78 des Idées I. Je voudrais en tirer les conséquences. La conscience directe ou pré réfléchie désigne le fait que les vécus sont simplement vécus sans être en même temps "regardés". Husserl, l'établit pour les vécus actuels, c'est-à-dire que pendant que je pense à quelque chose, je peux tourner mon "regard" (faire attention, appréhender, apercevoir) à mon état interne et prendre conscience du fait que je suis joyeux. Je prends conscience que je suis actuellement joyeux, mais de plus, que je l'étais déjà avant que je me tourne vers mon état émotionnel, et ainsi pour beaucoup de choses qui se passent dans mon vécu. Il l'établit de même pour les vécus justes passés, saisis dans le souvenir primaire ou rétention, mais aussi pour les vécus qui se donnent dans le re-souvenir (c'est-à-dire le rappel qui se fait alors que j'ai perdu le contact avec un vécu donné). Cela constitue un des fondements de la méthode phénoménologique, et même une condition nécessaire de sa possibilité, que la "réflexion" (que je nommerai tout autant introspection⁵⁵) puisse intuitionner les vécus,

⁵⁴ Les termes de conscience en acte ou conscience directe viennent plutôt des travaux de Piaget. Il a montré dans l'étude de l'ontogenèse de l'intelligence, un stade où l'enfant prend en compte une propriété dans ses actions, mais ne sait pas la nommer ; il y a alors conscience en acte, ce qui changera au stade suivant. J'ai utilisé aussi le concept de "conscience directe" comme équivalent. Les dénominations : ir réfléchi, pré réfléchi, non réfléchi, viennent de la phénoménologie, ils sont tous caractérisés par une dénomination privative mettant en valeur le fait que cette conscience n'est pas, n'est pas encore réfléchie. Je les prendrai comme synonymes.

⁵⁵ Suivant les points de vue, on peut désigner le même acte de saisie des vécus sous "le regard", introspection (ce qui n'est bien entendu pas le cas d'Husserl), perception immanente par opposition aux actes basés sur la mobilisation des organes perceptifs, aperception pour faire jouer la même opposition

et tout spécialement les vécus qui n'étaient pas "regardés", et qui peuvent être regardés après coup. Autrement dit, il existe normalement une grande partie de notre vécu qui est sur le mode de la conscience non réfléchie, ce qui ne veut précisément pas dire que je suis "inconscient", mais que je suis conscient de ce qui m'occupe sans en même temps être conscient de la manière dont je m'en occupe, par exemple, de l'état dans lequel je suis, des arrières pensées qui tournent etc. Husserl établit ce point en invitant simplement le lecteur à en faire l'expérience et à découvrir l'évidence vivante du fait que je ne suis pas réflexivement conscient de tout ce qui se passe dans mes vécus, et que je peux par une modification de mon attitude, me tourner vers tel ou tel aspect de mon vécu et découvrir qu'il est présent, et qu'il l'était déjà. Preuve, qu'auparavant je n'y étais pas présent, je n'en avais pas la conscience réfléchie. L'argumentation d'Husserl, déjà à cette époque, vise à convaincre les sceptiques en les confrontant à l'évidence du bon sens que tout un chacun peut expérencier. Ce faisant, il sous-estime, ou comme à son habitude il ne s'attarde pas, sur les difficultés à mobiliser ce changement d'attitude. Par rapport à la pratique de l'introspection, et tout particulièrement de l'introspection rétrospective, mobilisant nécessairement le souvenir, il y a là de nombreuses difficultés qu'il est nécessaire d'éclaircir et de dépasser pratiquement. En fait, dans mon travail, c'est de les avoir dépassés pratiquement qui m'a conduit à vouloir les comprendre au plan théorique.

Plusieurs points en découlent qui sont extrêmement importants et qui n'ont pas été développés par Husserl, qui ne cherchaient pas à écrire sur la pratique de la réflexion phénoménologique, donc sur la pratique de la saisie des vécus par une perception immanente, par réflexion, ou encore apperception ou introspection, tous ces termes étant selon moi équivalents.

- L'absence de phénoménalité spontanée du mode pré réfléchi de la conscience et ses conséquences.

La conscience pré réfléchie par définition est normalement invisible au moment présent, puisque si c'était le cas elle ne serait plus irréfléchie. La conscience réfléchie apparaît par la modification qui s'opère quand –en suivant le langage d'Husserl- je prends sous mon regard ce qui ne l'était pas encore, mais était déjà contenu dans mon vécu. Il fait bien la différence dans le présent entre "vivre" et "regarder". Et de même, dans le passé, quand je pense à mon vécu, je ne le regarde pas, le regarder c'est être présent à mon vécu comme vécu, pas comme pensée de vécu. Du coup, si l'on ne fait pas la différence entre penser au vécu et tenir un vécu sous le regard, la conscience pré réfléchie est non seulement invisible, mais ne peut pas devenir apparaissante. Puisqu'elle ne peut vraiment être saisie que dans une forme de dédoublement, soit dans le moment même ou dans le prolongement du juste après, soit dans une forme de rappel qu'Husserl qualifie de ressouvenir, qui est contact avec le vécu passé, autrement dit une forme de revécu, privilégiant une donation intuitive (relevant de la perception immanente et non du savoir). C'est le plus gros problème, la condition pour prendre conscience (réfléchissement) du mode de la conscience irréfléchie est d'adopter une position expérientielle, penser seulement le concept ne le donne pas. Le concept naît de l'expérience qu'alors que je vivais quelque chose, je ne savais pas que je le vivais, tout en ayant conscience de ce vers quoi mon attention était tournée. La conséquence est que ce n'est pas intuitif (au sens husserlien de pouvoir faire l'objet d'une perception, immanente ou transcendante), que ce n'est pas une expérience courante, qu'elle reste fugitive aussi bien pour un chercheur ou un informateur tout venant. Pour rendre intuitif, le mode pré réfléchi de la conscience, il faut suspendre son orientation attentionnelle spontanée, pour la tourner vers ce qui se passe d'autre en moi que ce à quoi je fais naturellement attention. C'est encore plus délicat quand je le fais dans le souvenir, je vais y revenir. Quand je suis occupé de ce à quoi je fais attention, je ne suis pas occupé de la manière dont je suis occupé. Et même si c'était le cas, ce qui est évidemment possible, il y aurait encore une part pré réfléchie relative à tout ce que je fais pour saisir la conscience pré réfléchie, et ainsi de suite. La dimension pré réfléchie des vécus, n'apparaît comme le souligne Husserl que par contraste avec la modification de conscience qui consiste à tourner son regard vers le vécu lui-même, donc en "prendre conscience" ou encore l'amener à la "conscience réfléchie". Dans

; et enfin "réflexion", si l'on suit les traducteurs français d'Husserl, pour désigner non pas un acte de réflexion au sens de réfléchir sur un objet de l'entendement, de raisonner, mais de mobiliser une "activité réfléchissante", d'opérer la réflexion, ou si l'on prend le terme de Piaget d'opérer le "réfléchissement" du vécu.

cette transition apparaît clairement le caractère irréfléchi du vécu en cours ou rappelé et par contraste, apparaît la modification qui consiste à passer dans le mode de la conscience réfléchie. Mais ce passage suppose une modification de la direction attentionnelle, elle-même conditionnée par une suspension de la direction naturelle, habituelle. Sans cette modification, le mode de la conscience directe reste par définition invisible, non saisi, fonctionnant sans la conscience réfléchie. Cette saisie sous le regard dans le moment même ou le juste passé, suppose déjà un apprentissage, une sortie de l'attitude naturelle, elle demande la construction d'une nouvelle attitude : celle du témoin phénoménologique. Mais les choses se compliquent quand on considère l'introspection rétrospective, basée sur le souvenir.

- Réfléchissement et rappel dans le re-souvenir.

Quand je m'essaie à l'introspection dans le moment même, ou dans le juste passé, malgré les difficultés de changement d'attitude pour opérer le réfléchissement, et le fait d'avoir à continuer à gérer le flux du vécu sans en perdre le fil - puisque l'introspection actuelle n'a pas vocation à devenir l'activité principale, mais activité secondaire documentant l'activité principale - dans cette introspection actuelle, le sujet n'a précisément pas de problème de rappel, ou peu. Le fait qu'il pratique dans l'immédiateté, lui donne accès sans grandes difficultés de mémoire à ce qui peut se donner, et pour les mêmes raisons, il reste plus facilement en contact avec la dimension vivante, incarnée de son vécu, qui peut donc se donner dans toutes ses "couches".

Mais dans l'introspection rétrospective, se présente un risque de mésinterprétation. En effet, non seulement la dimension pré réfléchie n'est pas spontanément apparaissant, mais de plus si dans le rappel il n'y a pas de remplissage immédiat, alors il est facile d'invoquer le fait que : 1/ c'est inconscient, et cela le restera, comment dans le bon sens imaginer pouvoir viser à vide, viser une absence ? et 2/ Que la mémoire fait défaut, puisque ce qui m'apparaît c'est le fait que je ne me souviens pas. Et si c'est le cas, que faire d'autre que de s'arrêter ?

Car, quand je suis sur le mode du rappel, ce qui se redonne immédiatement -si je m'en souviens- c'est principalement ce qui dans le moment passé relevait déjà de la conscience réfléchie. Mais si la conscience pré réfléchie existe bien, sa caractéristique pour moi c'est que je ne sais pas qu'elle existait, puisque elle était non réfléchie, et la conséquence, c'est que je ne sais pas ce que je sais, mais tout m'incite à penser, que ce que je retrouve pas spontanément je ne m'en souviens pas et que c'est perdu. Je peux arrêter là mes tentatives d'introspection, il n'y a rien de plus à dire.

La pratique montre que là où il n'y a apparemment plus rien à dire, il faut juste persévérer de façon adéquate pour avoir beaucoup de choses à dire. Il y a une confusion décourageante pour l'informateur, entre l'absence de rappel immédiat, "je ne me souviens plus", et l'absence de "réfléchissement", si l'on désigne ainsi, à la suite de Piaget, l'activité réfléchissante qui fait passer de la conscience en acte à la conscience réfléchie (prise de conscience). Pour qu'il y ait rappel, il faut opérer le réfléchissement du vécu non encore réfléchi, qui a été vécu sur le mode de la conscience irréfléchie. Bien sûr, on restera dans le cadre d'un rappel, puisque le vécu sera maintenant largement passé, mais précisément, il est important alors de mobiliser une forme de rappel qui redonne le vécu dans sa dimension sensible, intuitive, autrement dit la mémoire affective ou concrète comme on l'appelait au début du XX siècle (Gusdorf, 1951). Il faut rétablir le contact avec le vécu, non pas comme un savoir, mais comme une donation intuitive, dans lequel le réfléchissement pourra s'opérer à la mesure de ce qui aura été mémorisé. Dans le modèle que je propose en m'appuyant sur Husserl, on ne peut pas dire qu'une personne est inconsciente de ce qu'elle a fait, tant qu'on n'aura pas essayé de la remettre en contact avec son vécu passé, parce que la conscience pré réfléchie n'est pas l'inconscience, elle est juste l'absence de la conscience réfléchie. Mais toutes les questions qui demanderont au sujet d'expliquer ce qu'il a fait, ou d'en donner les raisons, auront comme effet de l'empêcher de prendre contact de façon intuitive, dans la perception immanente de son vécu, au profit d'une saisie de son vécu comme savoir passé, comme objet de raisonnement, de réflexion au sens banal du terme. Or le réfléchissement et l'activité de raisonnement sont deux actes mutuellement incompatibles ! Dans le modèle que je propose, la pratique de l'introspection rétrospective n'est pas tant une question de mémoire, que d'abord une question de présence au passé, une dé-

marche qui privilégie la conscientisation de la dimension pré réfléchie du passé. C'est le contact intuitif avec le vécu passé, qui va permettre de "laisser venir" les informations contenues dans ce passé et dont je n'ai pas la connaissance réflexive de les posséder. Ce modèle privilégie donc un mode de relation au passé, que j'ai nommé dans le cadre de l'entretien d'explicitation : l'évocation, et une description qui part de cette qualité de relation au passé et que j'ai nommé "une position de parole incarnée". Il ne s'agit pas de privilégier le fait d'avoir des "images", comme le suggère les travaux sur l'entretien cognitif \$\$\$, mais de rechercher et d'aider l'informateur à être dans une donation intuitive avec son vécu passé. L'idée de l'évocation est plus globale, plus diversifiée que le recours à des images. L'évocation, qui est un autre nom de la mémoire concrète, est caractérisée par le fait que le passé se donne comme un vécu, avec tous les éléments de ce vécu, émotion, sensorialité, pensées, perceptions.

Si je résume les conséquences du modèle des modes de conscience, on peut dire qu'il met en lumière un gisement d'informations potentielles qui repose sur l'accès à la dimension pré réfléchie du vécu. Accéder à cette dimension, c'est placer sous le "regard" le vécu, dans le langage d'Husserl, en opérant la "réflexion". Mais on peut opérer la "réflexion" au sein du ressouvenir, dans ce cas le vécu passé doit d'abord être contacté comme "vécu", et ce qui se passe n'est pas intelligible seulement en tant qu'acte de mémoire, mais d'abord ou tout autant comme acte de réfléchissement, avec toutes les possibilités d'informations que cela ouvre. Je reviendrai plus loin sur les conséquences pour la pratique de l'introspection et particulièrement de l'introspection rétrospective, mais avant, il faut développer ce que je nommerai le "modèle de la mémoire passive" chez Husserl et ses conséquences pour l'introspection rétrospective (Pierre Vermersch, 2006a).

Théorie de la « passivité » (Husserl)

Il me semble que l'idée de trois modes de conscience est déjà révolutionnaire pour les sciences cognitives et n'a jamais été prise en compte, ses conséquences potentielles sont immenses. Une autre idée phénoménologique apparemment simple est celle d'une mémorisation passive permanente du vécu : ce qu'Husserl nomme "rétention", ou "souvenir primaire". La psychologie de la mémoire a étudié tardivement la mémoire implicite, ou dans un autre paradigme la mémoire autobiographique, mais elle ne s'est jamais –à ma connaissance- intéressée à ce fait évident qu'à tout moment de notre vie nous "mémorisons" beaucoup d'éléments de notre vécu sans aucune intention de le faire. Demain, je me souviendrai encore de l'endroit où je me suis assis dans la salle, des personnes qui étaient à côté de moi ou en face, de ce que je portais, ou du temps qu'il faisait, sans qu'à aucun moment je me sois mis à la tâche consistant à apprendre le lieu où je suis assis, etc. Pourtant, ce sont des informations qui resteront disponibles, sans que je sache que je les ai en moi, qu'elles ont été mémorisées en moi (j'emploie la forme passive à dessein). La maladie d'Alzheimer nous démontre ce qui se passe quand ce n'est pas le cas. Toute notre vie est entourée de ces informations acquises en permanence de façon involontaire, passive. Ces informations restent globalement disponibles en fonction de leur utilité pratique, sinon elles disparaissent de la conscience, mais pas de la mémoire. Elles me reviendront par le biais d'une madeleine trempée dans le thé, si je m'appelle Proust, mais de façon générale elles seront éveillées par hasard par un choc sensoriel. Mais ce choc sensoriel peut être délibérément recherché, les techniques de l'actor's studio basées sur la mémoire concrète le montrent bien. Le médium de l'éveil, Husserl le nomme "un pont sur le passé", une impression qui éveille la rétention et redonne le contact intuitif avec le vécu correspondant.

On a là plusieurs idées, la première est celle –évidente dans son principe- de la rétention, comme mémorisation passive permanente d'éléments de mon vécu ; la seconde, si je reviens à la conscience pré réfléchie, est que puisque le contenu de mon vécu est pour une part pré réfléchi, je ne le connaîtrai que lorsque je le reconnaîtrai dans son réfléchissement. Sa mémorisation, si elle a eu lieu, m'est donc en quelques sortes doublement inconnue ! Je ne le connais pas au sens de ne pas en avoir la conscience réfléchie, mais de plus je ne sais pas ce qui s'est mémorisé en moi de ce que je ne connais pas avoir vécu.

On peut comprendre une des principales difficultés de l'introspection rétrospective, et même son caractère assez facilement décourageant pour celui qui la tente seul (cf., l'article de Natalie, dans les débuts de son travail) : non seulement j'ai l'impression que je ne me rappelle pas, mais que de toute façon, il m'apparaît avec une quasi certitude qu'il n'y a rien de disponible pour le rappel (quand j'ai un mot sur le bout de la langue, je ne m'en rappelle pas, mais je sais que je le connais). Conclusions, ça ne

marche pas et il est impossible de mener une recherche par cette méthode !

Dans sa théorie de la rétention, Husserl conçoit que la rétention "sombre progressivement", qu'elle devient de moins en moins active, jusqu'au degré zéro d'activité. Ce degré zéro n'est pas une disparition, mais une non activité. Mais la conception associative, du champ de pré donation, de l'inconscient phénoménologique est que ces rétentions peuvent à tout moment être éveillées par un choc associatif, par similitude, par contiguité temporelle ou spatiale, bref par tout ce qui peut entrer en résonance avec chaque rétention.

condition de sens quant à la possibilité d'en obtenir le rappel ; compréhension du fait que le sujet ne sait pas ce qu'il sait, ou pourrait retrouver.

Le concept de degré zéro d'activité des traces rétentionnelles et la possibilité d'en solliciter l'éveil, suivant le mécanisme de la mémoire concrète ; condition de sens quant à la manière de pratiquer le rappel évocatif.

Comment introduire le concept et la pratique de "l'intention éveillante", de la visée à vide, de l'efficacité de l'intention, du contrôle par l'intention et non pas par le contrôle direct.

Théorie du feuilletage du champ attentionnel (Husserl)

condition de possibilité de la multiplicité des points de vue descriptifs, et donc de la multiplicité indéfinie de la reprise de la description d'un même moment vécu, bien au-delà de la première focalisation descriptive spontanée.

A) La cohérence des pratiques introspectives guidées avec cette modélisation.

- Cohérence épistémique, cohérence psychologique, cohérence des pratiques d'accompagnement :

Cohérence épistémique, il n'y a de vécu que dans un présent vécu, de même dans le ressouvenir.

Pour accéder à un vécu, serait-il même passé, il faut impérativement viser une situation, un moment spécifié, car il n'y a pas de vécu en général. Le vécu en général, est une pensée sur le vécu, pas un vécu. Le fait d'avoir cette pensée est lui-même un vécu certes, mais pas en général, il n'est précisément que le vécu d'avoir une pensée générale. Même là, il n'y a pas de vécu en général de vivre une pensée générale. Ce qui est vécu, c'est le moment où j'ai cette pensée. Il y a, certes, des classes de vécus, qui se présentent comme des répétitions d'une même action, y compris dans les mêmes circonstances, mais le sujet qui se rapporte à une classe de vécu ou à une généralité, ou encore à une période temporelle trop large qui dépasse le sens d'un déroulement d'action, va essentiellement produire un discours sur les généralités, les invariants, les sources de variations communes à ces actions. Ce faisant cela ouvre la porte à l'expression de ses théories naïves, à ce qu'il croit qu'il faut faire. C'est plus une position consistant à faire un cours ou une conférence, donc à énoncer ce que l'on sait (ou croit savoir) déjà sur ce que l'on fait. Cela ne produira pas d'informations introspectives au niveau de ce que l'informateur fait vraiment quand il agit (il n'agit jamais en général, mais toujours spécifiquement au moment où il le fait), et tout particulièrement de ce qu'il fait sur le mode de la conscience pré réfléchie, qui est toujours plus que ce qu'il croit savoir de ce qu'il sait sur ce qu'il fait ! Cette exigence repose donc sur une cohérence épistémique ; décrire son vécu, c'est décrire un moment vécu, un moment singulier, délimité, réel (que j'ai effectivement vécu), sinon ce n'est pas une description de vécu. C'est de l'art non figuratif ! Décrire un vécu c'est dessiner un modèle, c'est le prendre comme modèle, comme le peintre prend un modèle. En termes conceptuels, si l'informateur n'est pas en contact authentique avec un moment vécu, il peut dire des choses, et même des choses qui intéresseront toutes les disciplines tournées vers l'étude des représentations par exemple, mais il ne nous informe pas et ne s'informe pas lui-même de ce qu'il a vécu et dont il n'est pas réflexivement conscient.

L'accompagnement expert de l'introspection rétrospective aura pour but d'aider la personne à choisir un moment pertinent à l'élucidation recherchée, et à le guider vers un moment spécifié, un moment singulier. Je ne vais pas ici, entrer dans le détail de la technique que j'ai mise au

point. Mais l'idée est de proposer (pas d'imposer) à l'informateur de se rapporter à un tel moment. Et pour cela, tant qu'il n'y est pas ou dès qu'il le quitte, arrêter le cours spontané de l'entretien, pour repartir d'une reformulation, d'une récapitulation de ce qu'il vient de dire de manière à bien faire entendre que l'on a compris ce qu'il dit et "à propos" de ce qu'il vient de dire, serait-il d'accord pour choisir, pour porter attention, à ... et là le relancer vers la focalisation en direction d'un moment spécifié. Une manière très simple de produire ce type de focalisation, consiste à demander à l'autre au milieu de son discours généralisant, "pourriez-vous me donner un exemple ... où un exemple d'un moment où cela s'est passé ... où de la dernière fois où cela vous est arrivé etc. Ce que je propose là peut paraître banal, mais si l'on réfléchit aux effets perlocutoires que ces relances peuvent produire, on peut se rendre compte qu'il y a là un guidage très précis vers une position de parole incarnée ou en termes phénoménologiques vers une appréhension intuitive dans le ressouvenir. La cohérence épistémique de la pratique guidée de l'introspection est de conduire la direction du réfléchissement, vers le mode où l'informateur peut appréhender son vécu, le décrire comme moment vécu, avec ce qui était déjà réfléchi dans ce moment, et ce qui vient à la "réflexion" dans le ressouvenir. Cohérence entre la visée et ce qui est visé.

Cohérence psychologique.

Outre cette cohérence épistémique, il y a une cohérence psychologique bien mise en valeur par le point de vue phénoménologique déployé par Husserl (c'est un comble !) : ce qui est visé –le vécu passé- doit l'être dans un acte qui le redonne comme vécu, et non pas par exemple comme savoir sur ce vécu. L'enjeu pourrait-on dire paradoxalement, ne serait plus de se rappeler le vécu passé, mais de le présentifier, de faire en sortes qu'il se redonne dans un goût de présence, c'est-à-dire d'en retrouver la donation intuitive, ce qui est l'essence de l'acte du ressouvenir. L'enjeu n'est pas gratuit, il est pratique, fonctionnel. Il va transformer notre perception de la fonction de la mémoire suivant deux points de vue : 1/ en tant qu'il y a donation intuitive du vécu, il y a possibilité d'opérer le réfléchissement de ce qui était en acte, cela crée donc les conditions pour opérer le passage de ce qui était vécu en V1 sur le mode de la conscience pré réfléchie à sa mutation en V2 par la saisie réflexive ; 2/ du fait de cette qualité de contact intuitif, (par opposition à signitif), chaque élément de vécu mémoré entraînera avec lui tout ce qui lui était attaché et ouvrira la possibilité d'une remémoration d'une foule de détails par simple liaison. Entraînant la possibilité d'un rappel très riche.

1/ Ressouvenir et réfléchissement : l'évocation comme condition de la prise de conscience.

Dans un guidage expert, le but de l'intervieweur va être de vérifier que l'informateur accède bien à une donation intuitive dans le ressouvenir, autrement dit qu'il est bien en évocation. Et, si ce n'est pas le cas, il va faire en sorte que l'informateur passe dans un acte de ressouvenir, d'évocation du vécu passé. Cet acte étant involontaire, il ne peut être simplement demandé en tant que tel, en revanche il est possible de faire des demandes auxquelles le sujet ne peut répondre qu'en passant dans la position évocative. Le fait de canaliser la personne vers un moment spécifié, comme nous venons de le voir produit déjà une inclination à entrer en contact avec ce moment au lieu de ne s'y rapporter que sur le mode du savoir, sur le mode signitif. Par le fait même, de demander un exemple, l'informateur se rapporte au passé sur un mode de rappel particulier. Ce changement d'acte survient essentiellement lorsque le sujet ne connaît pas par cœur, immédiatement la réponse, pour la fournir, s'il y consent, il fait de façon involontaire et très efficace le geste intérieur d'évoquer, de se remettre dans la situation où il peut découvrir les éléments de réponses en les appréhendant dans le ressouvenir. C'est même une technique très simple que j'utilise en conférence pour faire comprendre expérimentalement de quoi il s'agit : par exemple, je demande à l'assistance, et à chacun de ses membres, de me dire combien de fenêtres y a-t-il chez eux. Ne disposant probablement pas de l'information sur le mode du savoir déjà constitué, ma question va leur demander de retourner en pensée "là-bas", et de compter en faisant le tour de la maison ou en circulant dans l'appartement, et ce faisant ils auront une donation intuitive. Poser des questions dont les réponses ne sont ni du "déjà su" (pré conscient), ni du domaine du raisonnement, mais dont seul le retour sur un vécu peut donner la réponse, induit la mobilisation de l'activité d'évocation, puisque seule l'appréhension dans le ressouvenir pourra donner la réponse. Je nomme cette activité, se mettre en évocation, c'est la même chose que le ressouvenir chez Husserl. Il est assez facile par des indicateurs

portés par la structure d'énonciation, par des repères non verbaux, de savoir si la personne n'est pas en évocation. Il est possible alors d'utiliser différentes techniques indirectes pour solliciter la personne vers la position d'évocation et la présentification intuitive du vécu passé. Je ne m'attarde pas sur ces techniques qui constituent la base de l'entretien d'explicitation.

2/ Ressouvenir et mémoire liée : pourquoi l'évocation facilite le rappel des détails.

Mais cette donation intuitive apportée par l'évocation qui va ouvrir les possibilités propres à l'entre-tissage permanent de toutes les composantes du vécu. C'est ce qui va faire que chaque élément vécu rappelé va pouvoir provoquer et/ou être l'objet de mises en relations par simple contiguïté, comme par résonance à distance, avec tous ce qui lui est lié.

Ces possibilités d'attachement reposent sur tous les modes de relation entre éléments appartenant à un même moment vécu, et ils sont innombrables, de plus ils n'ont pas besoin d'être mémorisés séparément pour ouvrir à la possibilité de se les redonner dans le ressouvenir.

La question pratique n'est plus alors de se rappeler, mais de discerner dans ce qui est déjà rappelé tout ce qui lui est attaché et qu'il peut être pertinent de décrire.

Comme on le verra plus loin, il devient plus important de disposer des catégories pertinentes à l'appréhension possible dans le ressouvenir, que de compter sur de grandes performances mnémoniques ! Ces attachements sont nombreux, j'en esquisse quelques-uns : liens par contiguïtés temporelles naturelles : le juste avant, le juste après, qui sont nécessairement liées par le flux temporel et fonctionnel du vécu ; liens par contiguïtés spatiales (spatialité matérielle autant que symbolique ou logique dans la représentation), ce qui est à côté, autour de ce à quoi je fais attention focalement et qui lui est attaché aussi bien par la seule proximité que par une relation fonctionnelle (par exemple, la petite cuillère à côté de la tasse, est à la fois spatialement proche, et fonctionnellement complémentaire, et inclus dans un acte englobant d'utiliser la cuillère pour tourner le breuvage) ; par les contiguïtés thématiques, tout ce qui est en relation de sens entre les éléments ; par les contiguïtés de relations dépendantes, comme les propriétés liées aux objets (matériels aussi bien que mentaux), comme la couleur, la forme, la texture, le poids, l'odeur d'un objet, la force, l'intérêt, l'ampleur, la netteté, etc. d'un concept, d'une loi etc. ; par les synchronies des couches de vécu, qui ne se donnent que si je déplace mon regard dans le ressouvenir, mais qui sont en fait une totalité, tous les aspects d'un vécu sont comme une totalité extraordinairement multiple, décomposable à condition d'en saisir les parties. Tous ces attachements vécus n'ont pas besoin d'être rappelés séparément, comme dans une expérience de psychologie expérimentale sur la mémoire, où l'expérimentateur connaît d'avance la liste des éléments distincts qui doit être rappelé. À une chose, un moment, une qualité qui est rappelée lui est attachée passivement tout ce qui la compose, tout ce à quoi elle est reliée dans le temps. Cela ne veut pas dire que le sujet retrouvera la totalité de ces éléments, il n'est pas un "enregistreur" mécanique, non sélectif, comme l'est une caméra (dans les limites de son cadrage cependant). Certaines choses l'intéressent plus que d'autres, l'affectent plus que d'autres etc. et se redonneront plus facilement ou pas du tout. L'observateur qui aura par exemple assisté à un vécu qui fera l'objet d'un entretien d'explicitation ensuite, peut être très troublé dans la mesure où lui sait par ce qu'il a pu voir ce qui s'est passé, et que le sujet ne décrit pourtant pas, et qu'il ne peut questionner directement sans induire par la formulation de sa relance l'existence de ce qui doit précisément être établi par la seule parole de l'informateur.

Le champ de ce qui peut revenir en mémoire est tout à la fois infiniment plus large et détaillé que ce que les paradigmes de l'étude de la mémoire depuis Ebbinghaus ont montré. Le fait même de penser en termes de dispositif expérimental, à la fois, fait gagner en contrôle et détermination de ce qui est étudié, mais restreint ce qui est étudié au détriment de la prise en compte des capacités spontanées réelles. Vouloir vérifier, ce qui est reconnu ou rappelé d'un matériel mnémonique défini, c'est méconnaître tout ce dont le sujet peut se rappeler du vécu d'avoir été exposé à ce matériel. Bien sûr ce faisant, on ne peut contrôler d'avance l'empan de ce qui peut être rappelé, puisqu'il il faudra déterminer a posteriori, ce qui pouvait faire l'objet d'un rappel (voir (Ancillotti & Morel, 1994).

La cohérence psychologique est donc de pratiquer un mode d'accès au passé, le ressouvenir, l'évocation, qui rend possible la prise de conscience de ce qui n'était que pré-réfléchi, et fait accéder à un gisement d'informations élargi par la multiplicité des liens inscrit dans le présent vivant remémoré.

- i. Le guidage ne doit pas comporter d'induction, pas de vocabulaire qui n'ait pas déjà été introduit par le sujet lui-même, au risque de créer de fausses mémoires. Le guidage ne doit pas modifier le type d'acte mobilisé pour accéder au vécu passé : contrôle des effets perlocutoires sur les activités cognitives.
- ii. Il est toujours possible de solliciter des vérifications sur la mémoire de la source, c'est-à-dire l'identification par la personne du fait que ce qu'elle se rappelle, appartient bien à un moment unique et n'est pas un bigarrage de moments semblables en structure, ou d'une forme de schématisation généralisante décrivant la classe de vécus semblables.
- iii. Il est toujours possible de revenir sur l'évocation d'un même moment et décrire ce même moment sous un nouveau point de vue, produisant de nouvelles informations. La mémoire basée sur un pont sensoriel sur le basé semble ne pas se dessécher à la répétition.

D Conditions méthodologiques humaines de la description de tout vécu :

Ne pas sous-estimer les douleurs, les affres de l'introspection ... l'informateur est un sujet !!! Il est sensible, il a besoin de réussir, il a besoin de faire plaisir et de se faire plaisir, il a besoin de découvrir des choses intéressantes pour lui, pour l'autre, ce n'est pas un rat (mais peut-être que les rats aussi ont besoin de se faire plaisir et de faire plaisir à l'expérimentateur) d'autant plus qu'il (le sujet, pas le rat) doit vraiment se tourner vers lui-même, s'impliquer personnellement.

- b. Le sujet qui est dans le projet de décrire son propre vécu passé peut être confronté à de grandes difficultés subjectives, sa réaction peut être décrite souvent comme un **effroi**, qui interrompt rapidement le mouvement introspectif et le fait avorter. J'ai eu connaissance de façon indirecte, de plusieurs cas de jeunes chercheurs motivés par l'idée de se baser sur la description de leur propre vécu pour produire des données pour leur thèse par exemple, y renoncer très rapidement, dans l'incapacité où il se trouvait à produire des matériaux.
 - i. Il ne sait pas (il n'est pas réflexivement conscient) ce qu'il sait du vécu passé, ce dont il se rappelle, et même la première impression normale c'est qu'il ne se souvient plus, ou de pas grand-chose, tout simplement parce que son vécu passé est largement pré réfléchi, donc il ne se donne pas, il n'apparaît pas, c'est le réfléchissement qui va le faire apparaître. Le premier obstacle subjectif est donc l'impression que l'on ne se souvient pas, et que donc on ne se souviendra pas. Impression largement erronée.
 - ii. Quand il retrouve quelque chose et qu'il commence à décrire, très rapidement, pour la plupart des personnes, passé le premier jet, elles ont l'impression qu'elles n'ont plus rien à dire, et n'arrive même pas à imaginer qu'est-ce qu'elle pourrait dire d'autres.
- c. La compétence introspective est disponible à tous dans son principe, mais produire une description détaillée n'est pas plus spontané que de savoir dessiner un modèle. Je ne peux décrire qu'à la hauteur de ce que je comprends, de ce que je discrimine. Et bien sûr, dans ses prolongements, ce temps descriptif peut me faire faire des découvertes sur moi-même, il peut aussi me donner l'occasion de faire une invention (au sens d'inventer un trésor) c'est-à-dire d'inventer une facette de l'expérience que je n'avais jamais nommé, que je ne connaissais pas. Il y a une expertise, un savoir-faire à acquérir et exercer. Cet effroi, ce manque de compétence peuvent être contrebalancé par le guidage expert d'un intervieweur qui connaît en structure, le genre de chose qui peut/doit être décrit. C'est ce qui fait que ce que je peux décrire par mon introspection, n'est pas seulement ou uniquement lié à la qualité de mon rappel comme il semblerait avec évidence et bon sens, au sein même du rappel ce qui se donne est aussi déterminé par les catégories, l'intelligence, la compréhension de ce qui pourrait être décrit. Le rappel n'est pas plus efficace en lui-même, que le fait d'avoir une voix pour chanter l'opéra, ou le fait de voir pour dessiner un portrait.

Chanter l'opéra n'est pas seulement disposer d'un organe phonatoire, mais maîtriser cet organe sur un mode très expert représentant des années de construction (le chanteur construit lui-même son instrument), et une multitude de connaissances qui sont autant de catégories propres à moduler l'usage de cet instrument. Décrire son vécu n'est pas seulement être capable de mobiliser la mémoire, serait-elle même ressouvenir, mais aussi tout autant avoir l'idée de ce qu'il est possible de décrire. D'où l'importance fondamentale que j'attache à la maîtrise des catégories descriptives propres à produire une introspection du vécu.

E - Conditions méthodologiques catégorielles propres à la description de tout vécu.

Schématiquement, on conviendra qu'on ne peut décrire que ce que l'on sait reconnaître, ce pour quoi l'on dispose de catégories descriptives. Mais, pour que cela ne tourne pas en rond uniquement dans du "déjà connu", il faut aussi que l'on puisse concevoir l'apparition du "nouveau". Il faut aussi prévoir que toute description peut se faire inventive, créative, dans la mesure où l'émergence de sens nouveau n'est pas un processus sous contrôle, et que la "zone proximale" de création est toujours présente dans l'horizon indéterminé du futur de chaque personne. En fait, on sait qu'il y a plusieurs lieux de débordements possibles de la simple reconnaissance de catégories déjà connues : d'une part, l'énonciation, y compris dans le mode descriptif, n'est pas un mode totalement contrôlé et il y a toujours plus ou autre chose dans ce que l'on dit plus que ce que l'on avait l'intention de dire, il y a alors irruption de sens non prévu ; d'autre part, la mise en relation avec le vécu ouvre à des processus d'émergence, de "reflètement", qui sont proprement des créations de sens.

Dans la pratique de l'entretien d'explicitation, celui qui a la maîtrise des catégories (donc en structure) est le chercheur, car son informateur ne dispose généralement que de catégories naïves n'ayant généralement jamais fait l'objet d'une conceptualisation approfondie. Cependant, ce dernier reste bien l'informateur et c'est de lui que le chercheur va apprendre, découvrir, des choses qu'il ne connaissait pas, qu'il n'imaginait pas. Pourtant le fait de le guider, en structure⁵⁶, va aussi lui faire découvrir des espaces descriptifs que l'informateur n'aurait pas visité spontanément ; en auto explicitation c'est le chercheur lui-même qui se dépasse en inventant de nouveaux objets, de nouvelles catégories et en se faisant découvrir des aspects inhabituels de son expérience grâce au guidage qu'il s'applique par revirements successifs.

Je propose de distinguer deux ensembles de catégories descriptives : les catégories spécifiques à un objet de recherche, les catégories génériques, propres à toute description de vécu.

A - Les catégories spécifiques à un objet d'étude.

Elles constituent l'expertise théorique spécifique du chercheur et le but de sa recherche. A chaque objet de recherche nouveau, il faut les inventer, les discerner ; les premières descriptions, les premiers questionnements, sont tâtonnants. Ce peut être le but d'une première recherche, inaugurant un nouveau programme, que de découvrir quelles sont les étapes, les propriétés, les variantes, de la réalisation d'une tâche matérielle ou intellectuelle, de la conscience d'un état interne, de l'identification d'une propriété égoïque.

La pratique montre, qu'après un premier recueil de données sur la base des présupposés qui ont initié la recherche, la première démarche d'analyse des verbalisations, fait découvrir des traits descriptifs que l'on n'imaginait pas au départ. Cela se traduit par le besoin de reprendre l'entretien et la description, mais aussi par l'invention de nouveaux concepts, la modification des besoins théoriques. C'est l'après coup des premiers recueils qui est le moment de l'invention descriptive, aussi bien que théorique. Ce sont ces temps-là qui manifestent le mieux le rôle de l'expertise d'un chercheur profession-

⁵⁶ Guider "en structure" signifie privativement, ne pas induire de contenu dans la formulation de la question, positivement désigner un lieu possible de nouvelles informations. Par exemple, en posant des questions sans contenu, comme "et là, à quoi faisiez vous attention ? ", ou bien "et juste avant, que faisiez vous ?". C'est inductif d'un moment ou d'un thème, mais ne contient pas de suggestion sur ce que cela contient. "A quoi faisiez-vous attention ?" ouvre à tout les possibles à la fois en termes de canaux sensoriels et de contenus.

nel, autant pour son expérience à analyser les données, à se laisser déborder par l'invention de l'inédit, que par le champ potentiel de connaissances théoriques qu'il maîtrise et qui lui permet de subsumer les verbalisations sous de nouvelles catégories abstraites. C'est là encore, si l'objet d'étude ne relève pas d'une expérience trop spécialisée, comme peuvent l'être celles des « micros-mondes » professionnels (questionner l'apprentissage par cœur des partitions chez des pianistes professionnels, ou la pratique du jeu de mouvement au rugby), ou de loisirs, c'est là, que l'auto-explicitation est précieuses dans la mesure où elle peut cumuler en un même sujet, un informateur expert et un analyseur expert, alors qu'en seconde personne, il faudra retrouver, et requestionner l'informateur.

Relativement à ces "catégories spécifiques", le fait d'être expert en introspection et en guidage introspectif est insuffisant si on ne les maîtrise pas. Je veux dire que l'expertise dans la pratique de l'introspection est une condition nécessaire, mais pas suffisante, pour produire une recherche novatrice. Se donner comme objet d'étude un vécu que l'on n'a pas encore étudié, et éventuellement par rapport auquel il n'existe pas encore de publications, demande de développer ce qui me paraît une des compétences clefs d'un chercheur, c'est-à-dire la vision d'une chose à travers un immense cadre théorique potentiel.

Par exemple, Francisco Varela, qui était biologiste de formation (s'il avait été psychologue de formation, il aurait été probablement familier de la description des conduites de résolution de problème) et avait une expertise dans l'expérience de la méditation bouddhiste, quand il commença à vouloir décrire comment il se repérait dans l'analyse d'une figure géométrique (tâche présente dans le livre *Conscience expliquée* de Dennet), ou dans la description d'une expérience d'écoute sonore, était relativement démun⁵⁷. Je n'écris pas cela pour critiquer Francisco, mais pour la valeur de l'exemple, puisque du fait de son expérience méditative, je pouvais imaginer qu'il avait une bonne expertise introspective. Et il l'avait, sans aucun doute. Mais cette expertise, développée dans le cadre d'un type d'expérience délimitée, la méditation bouddhiste, n'était pas préparatoire à l'appliquer immédiatement à un autre type d'expérience. [Prenons une analogie. Par exemple, le cas de Timothy Gallwey, ancien champion de tennis de haut niveau, quand il passe au golf, il n'est au départ, qu'un piètre pratiquant (Gallwey, 1979), mais en tant que sportif de haut niveau il transfère facilement la compréhension qu'il a du travail corporel, pour assimiler une nouvelle pratique corporelle. Il est à la fois compétent (en pratique corporelle, donc transférable) et incompétent (relativement à cette nouvelle pratique)]. De même, pour Francisco, il était clair, que ses compétences introspectives lui permettaient de s'adapter très rapidement, en fonction des indications thématiques suggérées. Ce n'est pas un exemple isolé, je le relate à la fois comme un clin d'œil complice et comme quelque chose d'exemplaire parce que tellement inattendu. J'ai vécu la même expérience du fait d'être démun, et d'autres avec moi, dans le cadre du Grex, chaque fois que nous avons abordé des expériences que nous n'avions encore jamais étudiées (l'évocation, l'attention, les modes d'adressage, les effets des relances, la visée à vide etc.). Alors que nous étions pourtant un groupe de co-chercheurs experts en entretien et en introspection, pour investir cette expertise sur le nouveau cas particulier, il fallait d'abord découvrir, créer, inventer la thématisation descriptive propre à ce nouvel objet d'étude.

Conclusion : l'expertise introspective ou l'expertise d'intervieweur ne donne pas, une expertise thématique universelle. Pour être efficace sur de "nouveaux" objets de recherche, il faut construire l'interaction entre compétence générique propre à la maîtrise de l'instrument et la compétence spécialisée que donne l'étude d'un nouvel objet. En revanche, en amont de la connaissance experte d'un domaine, il existe une expertise introspective générique, permettant de s'orienter facilement, elle s'appuie sur des catégories descriptives qui sont universelles de la description d'un "vécu". Cela peut paraître un peu contradictoire, je m'en explique dans le point suivant.

B - Les catégories descriptives universelles, propres à la description de tout vécu.

L'introspection se rapporte toujours fondamentalement au même objet : le vécu, autrement dit à tous les aspects qui me sont accessibles en première personne et qui donc par définition appartiennent à un de mes moments vécu. Quel que soit le type d'expérience vécue, son originalité, sa particularité, son caractère rare ou commun, dans tous les cas il s'agit d'un "vécu". Or tout vécu a la même structure de base, dont la connaissance peut servir de guide, dans lequel viennent s'insérer les catégories plus spéci-

⁵⁷ Je fais référence aux "Ateliers de pratique phénoménologique" que nous avons animés à trois avec Natalie Depraz et Francisco Varela, pendant cinq ans à Paris.

fiques.

Quelles sont ces catégories universelles ? J'en vois deux principalement qui sont spécifiques au vécu, et un troisième qui relève de toute posture descriptive. La première repose sur le fait que tout vécu est inscrit dans une temporalité, tout vécu est un processus, décrire un processus peut donc toujours se ramener à la description de toutes les étapes de ce processus. La seconde, prend en compte les composantes générales de la description de tout vécu, basé sur le fait que toute subjectivité aura des aspects cognitifs, sensoriels, thymiques, corporels, égoïques, quelle que soit la manière dont vous souhaitez opérer ce découpage de principe. Enfin, la troisième prends en compte le fait qu'il existe un nombre indéfini de point de vue descriptif, et tout autant de possibilité quant à la granularité de la description. Toute description doit se faire au niveau de détail utile, pertinent, éclairant. Reprenons ces trois points :

- i. La base descriptive de la structure de tout vécu : la temporalité.
 Tout vécu peut/doit être décrit suivant sa structure temporelle, c'est la base. Tout vécu est un processus dont la première propriété universelle est de se dérouler dans le temps et dont la saisie doit pouvoir être rapporté à la temporalité, au moins à la structure sérielle : un moment après le suivant, un acte après le suivant ; mais aussi, la prise en compte des actes/états synchrones (qui se déroulent en même temps), de manière plus ou moins complexe comme les tuilages (un acte a commencé avant un autre et se poursuit en même temps qu'un autre, ou s'achève après un autre qui se déroulait en même temps), éventuellement aussi les durées, les enveloppes (sur le modèle des courbes de son, les variations d'intensités, les nuances expressives), les tempos.
 Cela ne signifie pas que l'on va s'enfermer dans une représentation linéaire du temps comme modèle d'intelligibilité de tout vécu, ce serait beaucoup trop rigide et restrictif. La linéarité temporelle, sérielle, est la base de la structure descriptive, il n'y en a pas d'autre, mais elle n'est pas la base de la structure de l'analyse et l'interprétation de ce qui est décrit. Les cycles, les répétitions, les transpositions, les correspondances cachées non linéaires apparaîtront à la mesure de la compétence du chercheur. Prenons une analogie, une partition de musique décrit de façon strictement linéaire ce qu'il faut jouer note après note, partie par partie pour les synchrones. Mais l'analyse musicale, saura y distinguer toutes sortes d'événements non linéaires, des thèmes transposés, des citations, des canons, des correspondances tonales, des décalages rythmiques etc. La linéarité de la dimension temporelle est un guide pour savoir si la description est complète, cohérente, suivie, ayant un début, une fin et un processus intelligible qui les relie au plan des événements. De la même manière qu'une partition ne pourrait être écrite de façon non linéaire, pour servir de guide à sa reproduction par un musicien qui la découvre. De manière réciproque, dans le cours de l'entretien ou de l'auto-explicitation, tout ce qui est décrit doit pouvoir être repéré dans la succession des étapes du processus, de façon à apercevoir sa situation relative, le degré de complétude de la description, faire apparaître les manques, les contradictions, les impossibilités. L'écoute de l'autre en entretien avec l'utilisation de ces repères permet d'identifier en temps réel, et en structure (sans connaître soi-même la réponse à la question que l'on voit nécessaire de poser pour lever l'implicite), par exemple qu'une personne décrit l'aval d'un changement d'état dont elle cherche à comprendre comment il s'est mis en place, insistant sur la dimension affective, réactionnelle du nouvel état. A l'écoute, il apparaît immédiatement que ce qu'il faut questionner et décrire se situe à la fois avant le changement, pour espérer accéder à ce qui l'a provoqué, et au moment même du changement pour mieux saisir en quoi il consiste comme transformation intérieure.
 Cela ne veut pas dire que la description doit être accomplie en suivant strictement la temporalité, par exemple du début à la fin, mais que le verbatim doit pouvoir permettre de reconstituer le "chrono" comme dit la police à propos d'un crime. Et le guidage du questionnement doit se faire avec la conscience de la complétude ou non des étapes du processus, du vécu.
- ii. Les couches descriptives possibles de tout vécu.
 Toute description peut toujours se faire sous des perspectives différentes, il n'existe

jamais une seule description, cela implique qu'un même moment vécu peut faire l'objet d'une multiplicité de descriptions successives complémentaires (cf. le concept de couches de vécus). Un peu comme une carte peut être relativement à la même région ou pays, une carte routière, une carte économique, une carte géologique, hydrologique, botanique, etc. De la même façon, une description peut choisir des points de vue différents : suivre les actes cognitifs ; prendre en compte le corps dans ses postures, ses tensions, ses gestes ; s'intéresser aux états thymiques, aux valences ; rechercher les dimensions égoïques relatives aux croyances, aux valeurs, à l'identité. Et même si l'on ne choisit qu'une de ces couches toujours présentes dans tout vécu, par exemple la couche de la cognition, il y a une multiplicité d'activités co-occurentes possibles, pendant que je perçois visuellement, en même temps j'entends, je sens corporellement, j'hume ou goûte autre chose. Ces grandes catégories désignant des couches du vécu, n'ont pour vocation que de faire prendre conscience à l'intervieweur ou au descripteur, quelle est la couche de vécu qu'il privilégie et la légitimité de mettre hors jeu les autres couches par rapport au but poursuivi. Techniquement, chaque point de vue demande une reprise de la description du même moment vécu. Il s'avère très difficile, voire impossible de vouloir conduire simultanément une description sur plusieurs couches à la fois.

iii. Granularité de la description et fragmentation/expansion.

Cela implique non seulement le changement de point de vue suivant les couches vécues, mais aussi le changement de granularité de la description. Toute description peut se reprendre en fragmentant les étapes temporelles en éléments plus fins. Ensuite, chaque élément peut subir une expansion descriptive en faisant l'objet d'une description de ses qualités, donc dans un moment où on fait un arrêt de la temporalité. Tout objet de description qu'il soit étape, actes, perceptions, affects, corporéité, au sein d'une étape peut toujours être fragmenté, c'est-à-dire en termes de verbalisation descriptive : peut toujours faire l'objet d'une expansion descriptive, comme c'est le cas lors du changement d'échelle avec une carte géographique. Chaque parcelle de territoire, chaque propriété pouvant en être retenue, peut faire l'objet d'une représentation ou non suivant que l'échelle est plus ou moins grande. Il n'existe pas une description d'un objet, mais autant de descriptions possibles qu'il y a de points de vue et de l'échelle, de la granularité, que l'on choisit d'investir. En contre partie, l'écoute du non-dit, de l'implicite, du déployable, repose sur l'identification de ce qui manque pour être intelligible.

iv. Principes de compatibilité entre une description de vécu et son inscription contextuelle.

Dans la logique exemplaire qui préside à une enquête policière, toute description de vécu (d'actes, d'états, de prises d'information), doit pouvoir être compatible avec les conditions de sa réalisation : conditions temporelles, matérielles, logiques.

Ce passage sur les catégories génériques a pour vocation de faire apparaître ce à quoi on doit/peut faire attention dans l'écoute, les relances, les reprises d'une description introspective de vécu.

Mais de plus, c'est le lieu de montrer que ce qui est en cause n'est pas seulement de se rappeler le passé, mais de le questionner à la mesure de ce que l'on recherche comme information. La maîtrise des catégories descriptives est aussi importante dans la réussite de l'introspection que le fait d'avoir une mémoire en bon état. À l'inverse, on se rend compte que tout questionnement s'opère sur la base d'un présupposé implicite du fait qu'il n'existe qu'un seul monde, le même pour tous, et qu'il suffit de demander à l'informateur d'en parler pour qu'il nous en informe de la même manière que n'importe qui d'autre. L'attention que nous portons au "monde" est une abstraction, chacun d'entre nous a ses centres d'intérêts, ses motivations, ses compétences, l'attention portée à notre vécu reflète notre compréhension, nos intérêts, et ils ne coïncident pas avec des intérêts d'un chercheur, ni d'un psychologue non plus d'ailleurs. Le fait de maîtriser des catégories génériques de description de vécu, va permettre sur la même base mnémotecnique, d'aller beaucoup plus loin dans la description, pour la seule raison que l'information est recherchée, sinon elle ne serait pas "oubliée", non sue, mais simplement non traitée. Il ne s'agit pas de décrire une mémoire extraordinairement précise et complète, mais de prendre en compte une capacité d'aller chercher des informations implicites ou plus précisément pré réfléchies.

F Conclusion : questions de validation et les limites de la saisie subjective.

Dans les séminaires et colloques les doutes et les questions critiques relatives aux données de verbalisation de type introspectives, issues de l'entretien d'explicitation ou pas, portent toujours sur les mêmes points, le plus souvent exprimés sur le mode de la généralité, c'est-à-dire non rapportées à une thématique de recherche en particulier : Peut-on faire confiance à ce que dit le sujet ? Ce qu'il dit est-il vrai ? Peut-on le prouver ? Comment être sûr que ce qu'il dit est vrai ? Qu'il décrit avec exactitude ce qui s'est vraiment passé ? Est-ce qu'il n'invente pas ? Peut-on valider ce qu'il dit ? Les questions sont essentiellement sceptiques, elles ne portent pas sur : "à quelles conditions le sujet peut-il être proche de ce qu'il a vécu" par exemple. (J'appelle un point de vue sceptique celui qui est basé sur un préjugé négatif a priori, fondé sur une croyance. Husserl avait bien identifié qu'un tel point de vue se détruit lui-même, autrement dit, il aboutit facilement à une contradiction performative. Genre, peut-on faire confiance à la mémoire ? Si je suppose a priori que non, je ne peux même pas comprendre comment je me souviens de la question que je viens de formuler ou d'entendre ! Ou bien toutes les formes de l'énoncé "Le sujet n'est pas fiable". Oui, qu'en est-il de la valeur de ce que vous dite ? Est-elle fiable ? Auquel cas, le sujet est fiable. Ou pas. Auquel cas la question que vous soulevez n'a pas de valeur. Selon I. Thomas-Fogiel, Fichte avait la spécialité de pointer dans l'œuvre des autres philosophes de telles contradictions (Thomas-Fogiel, 2000).

Je voudrais dans cette conclusion montrer que la plupart de ces questions générales reposent sur des présupposés erronés quant à la manière de conduire les recherches et de produire des conclusions dont on peut évaluer la véracité, la plausibilité.

Mais avant cela, il faut reconnaître le terrain dont nous partons quand nous étudions la subjectivité, c'est-à-dire le point de vue du sujet, ce qu'il peut décrire selon lui. La subjectivité est radicalement et constitutivement "imparfaite" au regard d'une volonté d'objectivation, d'un projet de saisir la vérité. Il est inutile de rêver que la subjectivité pourrait devenir "parfaite" un jour pour servir directement "la vérité". Je n'écris pas ce constat pour en tirer des conclusions sceptiques qui aboutiraient à nier a priori les recherches prenant en compte la subjectivité, mais pour poser de façon réaliste les difficultés qu'il faut prendre en compte. Il nous faut partir de cette imperfection native et travailler avec, parce que c'est, spécifiquement, ce qui fait qu'elle est "subjectivité". Précisément, la subjectivité, c'est ce qui est propre au sujet, et relativise tout ce qu'il peut dire du fait que c'est "selon lui" qu'il décrit. Donc, la subjectivité est facilement *peu sensible* du fait que la qualité d'attention est fluctuante et peut être très machinale, inversement elle peut être *beaucoup trop sensible* et ainsi être tellement envahie qu'elle surestime, ignore, quantité d'aspects. Elle n'est *pas très fidèle*, elle *mélange* les moments vécus, les confond, les agrège par morceaux. On sait que la mémoire peut être défaillante de nombreuses manières (Schacter, 2003), elle peut être *lacunaire*, elle peut être infiltrée de présupposés, en effet on sait que le sujet peut projeter ses théories naïves et filtrer ce qu'il a vécu, reconstruire en fonction de ce qu'il comprend et produire une rétrodiction (Piaget & Inhelder, 1968) ; le sujet est limité dans son rappel parce qu'il ne peut pas décrire (reconnaître) ce qu'il ne connaît pas ou ne comprends pas etc. Il n'y a pas de procédés mécaniques pour y remédier à la source, le sujet ne sera jamais un magnétophone ou un caméscope qui enregistrent tout ce qui leur est accessible. Le tableau est sombre et peut justifier la tentation de se passer de ce que dit le sujet, mais dans aucune science on n'a jamais renoncé à étudier un domaine au motif qu'il était difficile à saisir ! Depuis plus d'un siècle, la réaction de rejet de l'introspection au profit des données comportementales, a juste esquivé la question de la compréhension de l'expérience du sujet tel que lui la vit, et le travail de perfectionnement méthodologique permettant de prendre en compte ces imperfections natives.

Mais l'analyse de ces imperfections et l'importance qu'on leur attache sont basés d'abord sur le présupposé que c'est l'informateur qui nous donne la vérité, immédiatement, par le seul fait qu'il énonce. Alors, que la vérité, en tant qu'adéquation au réel, ne peut être établie que de manière indirecte, seconde, par un tiers expert (chercheur, juge, historien). Il y a une confusion entre un sens banal, conversationnel, du critère de vérité et son usage dans le cadre de la recherche scientifique. Dans ce cadre, ce n'est pas l'informateur qui établit la vérité, mais le tiers expert, et il est soumis aux mêmes exigences de recherche des preuves qui étayaient ses conclusions, que n'importe quel autre chercheur, exigences de la raison basées sur l'analyse critique des données recueillies. Je situe donc l'établissement de la vérité dans un temps second. Cependant, dans l'étape de recueil le chercheur peut avoir un regard critique sur la qualité des verbalisations. Il peut, à la fois les juger parce qu'il a des critères lui permettant de le

faire, et agir pour améliorer la production de verbalisation de qualité. Dans cette appréciation, ce qui dominera relèvera de l'authenticité des verbalisations, c'est-à-dire du degré de clarté du remplissage intuitif du ressouvenir, de la justesse et de la fidélité de l'énonciation pour exprimer ce qui apparaît dans le ressouvenir. Plus les verbalisations introspectives paraîtront authentiques, et plus on pourra établir l'existence de ce que décrit le sujet, selon lui. L'existence n'est pas la vérité, sinon sa "vérité" donc "une vérité subjective", mais pour la recherche elle est une base importante puisqu'elle nous informe de ce qui apparaît au sujet, selon lui.

1/ Le critère de vérité. Sens éthique et épistémique ; demander la vérité versus établir la vérité.

Il semble tellement évident que c'est à bon droit que l'on demande au sujet d'expérience, au témoin, à l'interviewé, de dire la vérité, de ne pas mentir, de ne pas cacher. Cette exigence paraît indiscutable. Notre vie quotidienne est fondée sur cette attente de la vérité de la part de l'autre, et de nous-même. Ne pas accepter ce présupposé serait, semble-t-il, ne plus avoir de normes, plus de repères, ne plus faire la différence entre fabulation et vérité !

Or il faut distinguer deux approches de la vérité : la première est de l'attendre, ou de la demander, c'est ce que je nommerais la dimension *éthique* de la vérité. Elle est une injonction faite à l'énonciateur (témoin, informateur) de s'exprimer en cherchant à dire la vérité, que ce soit par rapport à des données factuelles externes ou des états et pensées. C'est ce que fait explicitement la justice quand elle demande au témoin de dire "la vérité, toute la vérité, rien que la vérité". La seconde dimension de la vérité est *épistémique*, elle n'est pas une demande faite à celui qui témoigne, mais une demande faite à un tiers expert d'établir la vérité, à partir de ce qu'a dit l'informateur. "Dire la vérité" en ce sens épistémique, signifie produire un énoncé dont on peut assurer qu'il est adéquat à ce qu'il réfère. Mais cette valeur épistémique n'est jamais de l'ordre de l'immédiateté, elle est en justice, comme en histoire, ou dans la recherche scientifique, le produit indirect de l'application d'une méthode d'élaboration des preuves, des explications, de la recherche de falsifications, de contradictions, de corroborations, de triangulations, de corrélations. Elle est toujours le produit de l'activité d'un "tiers expert", c'est à ce dernier que l'injonction de dire la vérité au sens épistémique s'adresse, pas au témoin.

Ainsi, quand le juge exige la vérité de la part du témoin, et lui fait jurer qu'il s'y appliquera, cela ne signifie pas qu'il prend ce qui est dit comme étant "la vérité" certaine, mais comme ce que le témoin peut dire au plus juste de ce qu'il peut affirmer, et qu'il ne cherche pas à mentir. Quand le chercheur conduit un entretien avec un sujet, ou produit une auto explicitation, ce que dit l'informateur n'est pas ipso facto vérité épistémique. Dans tous les cas, un travail tiers, d'analyse, de corroboration, d'évaluation, va permettre au tiers expert d'essayer de s'acheminer vers l'établissement de la vérité, et des degrés de certitude qui lui seront attachés. Le seul domaine où la notion de vérité est assurée est celui de la logique, du calcul logique. On ne peut demander à un sujet de dire la vérité, sinon comme injonction éthique de ne pas mentir, de ne pas fabriquer, de faire un effort pour être au plus près de ce qu'il a vécu. Mais voilà, ce faisant nous venons de changer de critère, ce que nous pouvons demander au sujet en fait c'est d'être "authentique", "sincère", "fidèle" à ce qu'il a vécu, "attentif à ce qu'il peut dire", d'être au plus proche de ce qui lui apparaît que ce soit dans le présent, le juste passé, ou le passé plus lointain avec le ressouvenir.

Avant de considérer plus précisément notre interprétation de ce second critère, il me faut rajouter que pour un chercheur, comme pour tout autre "tiers expert", l'établissement de la vérité demande de disposer de plusieurs sources de données indépendantes. Ce peut être des témoignages indépendants concordants ; ce peut être des traces ou des observables, enregistrées ou pas, qui sont compatibles avec ce qui est dit ; ou bien que plusieurs sujets donnent le même genre de description indépendamment (comme dans la thèse de Claire Petitmengin (Petitmengin, 2001)) ; ce peut être que le même sujet produise la même description lors de nouvelles expériences etc. (Exemple du calculateur autiste, (Tammet, 2007) son procédé de calcul par rapprochement de formes, est répétable). En fait, c'est l'ensemble du dispositif de recherche qui est alors mobilisé, c'est ce qui en fait une démarche indirecte, non immédiate. Il est à noter que dans une étude de cas, avec un seul sujet, si on ne peut pas établir avec certitude la vérité de ce qu'il dit, on peut en revanche établir que ce qu'il dit "existe" pour lui, tel qu'il le dit, et ça c'est indiscutable et ouvre dans le futur à sa mise en relation avec d'autres données qui permettront de se prononcer plus précisément sous le point de vue de la vérité épistémique. Il suffit d'établir une seule occurrence d'une conduite pour qu'elle fasse partie du tableau de la condition humaine.

Il faut donc encore distinguer entre établir qu'une chose "existe" et établir que de plus elle "vraie".

L'existence est assurée du fait qu'un sujet l'exprime, la vérité est le fruit d'une élaboration sociale médiate toujours produite par un "tiers expert". Quand un sujet décrit des sensations d'un membre amputé (le membre fantôme), par le fait qu'il décrive ces sensations, il est établi que ces sensations existent pour lui. En tant que médecin, chercheur, cela doit être pris en compte, même si je pense que c'est absurde d'avoir la sensation de quelque chose qui n'est manifestement plus présent. Quand plusieurs amputés, indépendamment décrivent cette sensation, je peux établir des conclusions sur l'existence d'invariants, sur les formes et la variété des expériences du membre fantôme, et ce faisant je construis une vérité scientifique relative à la subjectivité de l'expérience de l'amputation. Établir l'existence d'un phénomène ne se confond donc pas avec établir la vérité de la description de ce phénomène. Quand on voit ce que les études de cas, y compris unique, ont produit en neuropsychologie par exemple, on se rend compte qu'établir qu'une chose existe, du fait qu'il y ait au moins un sujet qui manifeste un symptôme peut avoir des effets scientifiques extrêmement importants.

Je me rends bien compte qu'en distinguant la dimension éthique de la demande de vérité et la dimension épistémique de l'établissement nécessairement indirect de la vérité, je bouscule nos représentations. C'est comme d'émerger d'un cocon confortable de certitudes sur ce qu'est la vérité ou pas, et la légitimité naïve de l'attendre immédiatement. La vérité dans sa valeur de connaissance adéquate (valeur épistémique) est le fruit d'un travail expert et d'une démarche nécessairement indirecte. Je ne peux donc jamais prendre ce que me dit un sujet comme ayant directement valeur de vérité. Cette valeur, il faut que je l'établisse, et c'est là où on voit bien apparaître les deux temps, les deux rôles, les deux postures successives d'un chercheur radicalement en première personne travaillant en auto-explicitation sur sa propre expérience vécue. Une fois le verbatim de son vécu de référence produit, il change de posture et prend ce matériel comme objet d'analyse pour faire son travail de recherche et tenter d'aboutir à des conclusions qu'il peut plus ou moins bien prouver.

Si la valeur de vérité n'est pas établie du seul fait qu'un sujet décrive sa propre expérience, ce qu'il dit atteste que ce qu'il décrit existe pour lui, dans les termes où il le fait. Ce qu'avec Varela, on peut nommer "l'autorité de l'expérience", ou encore "l'incorrigibilité" du point de vue en première personne. En revanche, on peut relativement à ce que dit un sujet apprécier l'authenticité de sa parole, que ce soit au moment même où il le fait lors d'un entretien, ou après coup dans l'analyse de son verbatim.

Pour résumer, on ne peut attendre directement la vérité épistémique d'une description verbale, d'un témoignage, ou plus généralement d'une seule source de données. La vérité ne peut être établie que par une démarche médiate par un tiers expert. La vérité se réfère à l'adéquation entre la donnée (le témoignage, la description, la verbalisation) et le monde, entre la teneur de sens de l'énonciation et ce à quoi elle se réfère. Les conflits entre énonciation et établissement de la vérité n'apparaissent clairement que lorsqu'on creuse les critères de recevabilité d'un témoignage, dans la vie courante attendre la vérité de l'autre, faire confiance à la valeur de vérité de ce qu'il énonce, paraît un minimum et semble souvent pouvoir être assuré, heureusement. Mais dans la recherche, dans la justice, dans l'histoire, ce ne peut être le cas. On peut aussi noter que le critère de vérité, fait l'impasse sur le sujet, sur la subjectivité, dans la mesure où établir la vérité épistémique relève toujours d'un point de vue en troisième personne. C'est le tiers expert qui établira la vérité concernant la subjectivité du sujet étudié. Car par le fait qu'il ne prend en compte que ce qui est dit, le chercheur élimine le sujet, au profit de la teneur de sens de son dire et la recherche de son adéquation à ce à quoi il se réfère. La vérité épistémique n'est fondamentalement pas très proche de la subjectivité, même quand elle a le projet de la viser.

2/ Le critère d'authenticité, base du recueil de données de verbalisation introspective pour la recherche. Dans un premier temps, je viens de situer la recevabilité des données subjectives verbalisées par rapport aux critères de la vérité épistémique, puis j'ai proposé de distinguer entre établir l'existence d'un phénomène et construire la valeur de vérité de la description d'un phénomène. Mettant ainsi en valeur, la démarche médiate, le rôle d'un tiers expert, dans cette construction. En déplaçant l'attention sur le second temps de la démarche de recherche scientifique (aussi bien judiciaire), j'ai délaissé le temps de la mise en mots introspective, le temps de la création et du recueil des données subjectives.

C'est ce premier temps, celui du recueil que je cherche maintenant à préciser sous l'angle des critères de la recherche. Le chercheur peut adopter au moment du recueil des données de verbalisation différentes attitudes que l'on peut situer entre deux pôles : une posture "anthropologique" ou non directive et une posture "critique" qui caractérise ma propre position. Je qualifie de "posture anthropologique", celle qui accueille et enregistre ce que l'autre lui dit dans une forme d'acceptation totale et de non-directivité. Ce que dit le sujet est exactement ce qu'il dit sans considération sur la position de parole qu'il

a pu prendre pour l'exprimer. Cette première posture étudie ce que peut dire le sujet spontanément, que ce qu'il dit soit fabulé, construit, descriptif, de commentaire ou autre. Dans mon travail, je suis plus proche d'une "posture critique" qui évalue ce que dit l'autre à la mesure de son authenticité, dans le but d'établir l'existant au plus près de ce que le sujet peut le faire. Je ne me contente pas du discours spontané du sujet, je veux que ce discours m'informe de son vécu, de manière descriptive et détaillée. Pour ce faire, je ne vais pas mettre en demeure le sujet de me dire la vérité, cela n'a pas de sens et même peut être contre productif, par l'obligation qui lui serait faite de ne dire que certaines chose et pas d'autres, je vais chercher plutôt à obtenir de l'authenticité. L'authenticité ne qualifie pas ce qui est dit mais la relation que la personne entretient avec ce qu'elle dit. Mais, par authenticité, je ne me contente pas du vœu que la personne soit "sincère", de l'espoir que la personne soit "vraie", dans le sens où elle se dévoile vraiment, qu'elle laisse apparaître ses émotions, qu'elle ne tait pas des choses personnelles. Ces appréciations, conviennent pour les situations d'interventions, de thérapies dans lesquelles l'idée sous-jacente à l'authenticité qualifie l'engagement sans réserve du patient dans la situation d'aide. Dans le cadre de la recherche, j'emploierai le terme d'"authenticité" d'une manière plus technique, pour qualifier : 1/ le fait que le sujet a bien la donation intuitive (P. Vermersch, 1999) de son vécu passé, qu'elle se donne avec clarté, et dans un remplissement suffisamment riche et détaillé ; 2/ la justesse et la fidélité de l'expression par rapport à ce qui apparaît au sujet.

Quand le chercheur prend sa propre expérience comme objet de description, dans un point de vue "radicalement en première personne" comme c'est le cas dans l'auto explicitation, il est le garant pour lui-même de se positionner intérieurement dans une donation intuitive et pas dans une construction, une analyse, un commentaire ou seulement le rappel du déjà su. Il doit apprendre à se guider lui-même vers cette posture. Il est aussi le goûteur attentif de la justesse de sa mise en mots par rapport à ce qui lui apparaît de son vécu passé, comme de la fidélité à ce vécu. Il doit apprendre à choisir à chaque moment entre laisser produire le flux expressif et ramener cette expression vers plus de fidélité, vérifier la justesse de l'énonciation. En première personne, cette appréciation suppose à la fois la construction du témoin phénoménologique, présent comme un observateur discret, non invasif de l'activité déployée en V2 et des revirements réguliers qui le font passer du flux de l'expression écrite, à un retour sur le contenu et la qualité de ce qu'il a produit, avant de revenir dans le contact intuitif vers son vécu de référence.

Si le chercheur interview des informateurs, donc dans une posture en seconde personne, il a alors à sa disposition des signes observables non verbaux et verbaux qui lui permettent d'une part d'inférer le fait que le sujet est bien dans une démarche de donation intuitive de son passé, et d'autre part qu'il est s'exprime bien dans une recherche de fidélité, de justesse par rapport à son vécu. C'est en ce sens qu'il y a démarche d'appréciation critique. Mais ce qui est non moins important c'est que dans les cas où ces critères ne sont pas remplis, le chercheur a la possibilité, avec le consentement du sujet, de le guider vers un meilleur contact avec son vécu passé (donc un meilleur contact du sujet avec lui-même), et une énonciation plus proche de ce qui apparaît au sujet. C'est le propre de l'entretien d'explicitation que de chercher à observer ces critères, d'en faire des conditions de réalisation de l'entretien, et de disposer d'outils pour guider le sujet dans la relation à lui-même, puisque tous les critères d'authenticité pointent vers la qualité de relation que le sujet entretient avec lui-même. Le critère d'authenticité ne porte donc pas, comme celui de la vérité, sur l'adéquation entre le contenu de l'énonciation et ce à quoi il réfère, mais sur la justesse de la relation que le sujet entretient avec les actes qu'il mobilise.

Si j'esquisse d'abord, la prise en compte des signes non verbaux.

Pour le rapport au vécu passé, l'engagement du sujet dans une activité de ressouvenir, manifeste immédiatement la bifurcation d'une attitude tournée vers le monde extérieur, la perception visuelle, l'adressage social, vers une attitude intériorisée donnant le primat à l'acte du ressouvenir. Cette bifurcation a été bien distinguée dans le signe du "décrochage du regard", signe qui indique que le sujet même s'il continue à ouvrir les yeux, ne s'en sert plus pour regarder (Day, 1964, 1967a, 1967b) et tous les travaux initiés par la PNL plus tard. L'absence de ce "shifting" entre utilisation habituelle du regard et décrochage du regard, qui équivaut souvent au fait que l'interviewé continue à regarder l'intervieweur et à développer le contrôle social habituel, est un signe très fiable de non intériorisation, et donc de non mise en œuvre d'une démarche de ressouvenir. Le ralentissement du rythme d'énonciation comme signe du fait que le sujet accède à une mémoire qui se donne sans surplomb, au fur et à mesure que le vécu apparaît dans la conscience réfléchie, est aussi un bon signe ; comme le signe symétrique d'un débit rapide, basé sur l'énonciation de choses déjà connues, disponibles en mémoire comme sa-

voir, indique l'absence d'authenticité comme évocation du vécu passé. Le fait que la mimique du locuteur soit congruente ou incongruente avec la tonalité de ce qui est nommé ; c'est-à-dire que l'énoncé d'un vécu dans lequel par exemple, la tonalité est joyeuse, fasse apparaître une coloration du visage, des sourires, un éclat du regard. Si ce n'est pas le cas, on peut penser que le rapport au vécu passé n'est pas de l'ordre de l'évocation, mais seulement du savoir.

Dans le domaine des signes verbaux.

Dans ce domaine, il y a d'abord l'appréciation à partir du contenu du fait que ce dont parle le sujet est bien un vécu, donc une situation singulière, comme je l'ai déjà présenté. Ensuite, le fait que la donation intuitive est mobilisée, se repèrera à la présence de prédicats sensoriels, d'expression en "je", d'apparition d'un présent de narration, d'une énonciation qui cherche ses mots. Mais plus encore, ce sont les signes de non authenticité qui sont les plus faciles à repérer. Par exemple, tous les indicateurs d'énonciation qui montrent soit une "perte du sujet" (passage en mode indirect, en "on", en "nous"), soit une structure énonciative qui indiquent que le sujet surplombe, c'est-à-dire qu'il sait déjà ce qu'il va exprimer et n'est donc plus dans une donation intuitive. Cela se manifeste par exemple par la présence d'une préface (d'abord je vais vous parler de, ensuite ...), soit de l'exploration de variation de possible (ça dépend des fois, suivant que l'on choisit de ...), par des formes de généralisation (toutes les fois ..., ce genre de situation ...). Le passage dans un discours de commentaires, qui ne décrit plus mais qualifie, juge, apprécie au lieu de décrire, ou dans des formulations théoriques qui signalent un décrochage du rapport au vécu passé, pour une activité plus abstraite. Chacun de ces indicateurs d'énonciation, montre que le sujet a quitté le plan de la description du vécu, pour passer à la description voire à l'explication d'une *classe* de vécu. Se référer à une classe de vécu, n'est pas se référer à du vécu; on a changé de niveaux logiques quant à ce à quoi on se réfère.

Il y a une dissymétrie entre la valeur informative des critères d'authenticité et ceux d'inauthenticité. Les seconds sont souvent plus facile à repérer, et leur interprétation est quasi certaine. Le chercheur peut alors agir en situation d'entretien et solliciter l'informateur dans un guidage, non inductif au plan du contenu, mais directif pour accompagner avec son consentement, vers plus d'authenticité, c'est-à-dire vers une relation plus proche avec lui-même, avec son vécu passé. Si l'on songe au cas extrême d'un simulateur bien entraîné, connaissant les signes d'authenticité à produire, son mensonge n'a de chance d'apparaître que dans la description des détails très fins. Et même là, on peut tricher en décrivant une situation réelle autre. Alors que les signes d'inauthenticité sont beaucoup plus fiables.

Discussion

Contrairement au sens le plus courant, mais en accord avec l'épistémologie scientifique, j'ai déplacé l'appréciation du critère de vérité (épistémique) là où il se pratique dans la recherche, c'est-à-dire dans le second temps de la recherche, celui de l'analyse et des conclusions faite par un tiers expert et pas dans l'évaluation ou l'attente du moment de l'expression verbale.

Dans le premier temps de la recherche, se situe le recueil de données. Toutes les sciences ont élaboré des savoirs-faires et des précautions quand à ce temps de recueil. Dans le recueil de verbalisations, un chercheur peut avoir une multitude de buts très différents, recueillir des opinions, des représentations, des savoirs ; vérifier la maîtrise d'un concept, d'un invariant comme dans l'entretien critique piagetien, établir un diagnostic etc. Dans cet article, je me situe bien dans une perspective phénoménologique (philosophie) et psycho phénoménologique (psychologie), le but est de recueillir des descriptions détaillées de qualité d'un vécu passé, auquel le sujet accède par une introspection rétrospective. Il est possible aussi d'utiliser ces données comme compléments, corrélats, critères pour des recherches à dominante comportementale, physiologique ou neurophysiologique. Dans ces différents cadres de recherche, l'authenticité est le critère qui permet d'attribuer une valeur d'information aux descriptions produites. Ce critère n'est pas un ersatz de vérité, un critère moins fort que la vérité, mais il est le critère qui établit la valeur descriptive des verbalisations produites. Il ne s'agit pas simplement de sincérité, mais précisément du type d'accès au passé et de la fidélité et justesse de l'énonciation. Le critère d'authenticité est ce qui fonde la valeur des données, s'il n'est pas reconnu et maîtrisé, l'analyse qui suivra n'aura guère de sens dans la mesure où elle sera fondée sur des informations qui ne seront pas fidèle à ce qui apparaît au sujet. L'analyse doit pouvoir s'appuyer sur cette certitude d'une traduction aussi juste et fidèle que possible de ce que le sujet a effectivement vécu selon lui. Il faut souligner que le critère d'authenticité n'est pas un critère qui porte sur l'exactitude que ce qui est décrit est adéquat à ce qui a été vécu, si c'était le cas, on réintroduirait le critère de vérité épistémique à la racine, mais qu'il porte sur la qualité de l'acte aperceptif quand il se rapporte à un vécu passé, il porte

sur la justesse avec laquelle ce qui apparaît est mis en mots. L'introspection est bien un acte perceptif (aperceptif) au sein du vécu passé quand il est présentifié sur le mode sensible, dans l'évocation.

Mais obtenir ce résultat ne produit que des données brutes, dans une perspective de recherche la plus grosse partie du travail reste à faire : construire le déroulement temporel, comprendre chacun des événements constituant le vécu, inventer de nouvelles catégories pour cerner le sens de ce qui est exprimé, etc. bref conduire toute l'analyse des résultats jusqu'aux conclusions et à leur discussion.

Je propose donc avec ce critère d'authenticité, une petite révolution culturelle : abandonner le faux privilège que vous croyez pouvoir attribuer au critère immédiat de vérité, tellement prégnant, pour tourner votre attention vers le critère d'authenticité, permettant d'établir l'existence d'une expérience pour le sujet, selon lui. Ce n'est pas pour autant renoncer à l'établissement de la vérité, mais cela permet de la situer là où elle est praticable, dans un moment second, expert, construit. Et dans ce second temps, que le chercheur utilise ce type de donnée ou d'autres il est soumis aux mêmes règles de la raison que n'importe quel chercheur qui veut produire des conclusions étayées. Il n'y a donc pas de problèmes de validation spécifiques aux recherches utilisant les données introspectives, il n'y a qu'un problème général également partagé par toutes les recherches scientifiques.

Essai de synthèse : l'introspection vue comme étant d'abord un acte perceptif.

Même si ce texte n'avait vocation que d'être un support pour la discussion avec les membres du Grex lors du prochain séminaire à Paris, avant de produire une version plus aboutie prenant en compte les échanges, j'arrive au moment de le publier avec le regret de ne pas avoir pu le mener plus loin. Mais depuis une semaine une gastro m'éloigne de l'ordinateur et je ne pouvais que faire un bouclage minimal.

Je le regrette parce qu'au fil de l'écriture, j'en viens à changer profondément de point de vue, et cela devrait en tout logique me conduire à modifier toute l'articulation de l'article.

Depuis longtemps, je considère en premier lieu l'explicitation, donc l'introspection rétrospective, d'abord comme une question de rappel, donc relevant du domaine de la mémoire. Mais en travaillant le critère d'authenticité, je me rends compte qu'il devrait être développé dès le début d'article pour être cohérent avec le fait que l'introspection est un acte perceptif (de type immanent) et que l'authenticité est d'abord l'appréciation de l'acte perceptif. Même si c'est un acte perceptif au sein du vécu passé. Une fois rempli la condition que l'accès à ce vécu passé, soit bien du vécu, donc un moment singulier, et que la donation intuitive est suffisante au sein de l'évocation (première partie du critère d'authenticité), les autres éléments théoriques peuvent être envisagés comme autant de moyens à prendre en compte pour élargir les perceptions possibles, pour déployer, expanser le possible perceptif. Dès lors :

- Tout le domaine irréfléchi⁵⁸ est comme une invitation à saisir ce qui n'est pas encore sur le mode de la conscience réfléchie. Cela fait apercevoir un gisement immense de données disponibles chez le sujet à son insu, et dont l'accès est seulement subordonné à une mutation de la conscience, une prise vers la conscience (réfléchie).
- La théorie de la mémoire passive, la rétention, et son éveil possible, ouvre un autre champ de possible, celui de l'extension des types de données accessibles potentiellement quand nous faisons jouer la prise de conscience. Il s'est déposé en nous tellement d'informations à chaque moments de notre vie !
- La théorie de la structure feuilletée du champ attentionnel (de la dynamique de la conscience donc), met en lumière qu'à côté de ce qui est saisi intentionnellement au focus, beaucoup d'autres éléments sont pris en compte de façon active de manière secondaire, à la marge, comme horizon. Les saisir ne suppose qu'un mouvement de lâcher prise sur ce qui est déjà en prise, et tourner son regard vers ce qui n'était pas au focus.
- Enfin, tout aussi opérant et fondamental, la prise en compte des catégories génériques descriptives de tout vécu fait apparaître de nombreux éléments à décrire, pour autant que l'on soit informé du fait qu'ils existent comme sources d'informations et que l'on tourne son regard

⁵⁸ Je propose de conserver le terme "pré réfléchi" pour ce qui est de la conscience en acte, et d'utiliser le terme "irréfléchi" pour désigner tout ce qui est non réfléchi, c'est-à-dire pas seulement ce qui a déjà fait l'objet d'une saisie intentionnelle et est devenu pré réfléchi, mais ce qui est du domaine de l'inconscient phénoménologique qu'Husserl nomme champ de prédonation et qui n'a pas encore fait l'objet d'une saisie intentionnelle quoique étant déjà actif dans la "passivité".

dans la bonne direction. L'expansion de la description de quelque chose qui est déjà décrit repose largement sur ce foisonnement catégoriel possible, si on le maîtrise.

Rien que ces quatre points ouvrent une immensité de possibles à questionner, à décrire, qui bien sûr seront découverts dans un acte de la mémoire, mais surtout seront le fait d'un déplacement du regard au sein du ressouvenir, à partir de l'évocation.

Il me semble que ce qui est en jeu est une transformation de la représentation que nous avons de la mémoire. Il ne s'agit plus de la penser comme une série d'éléments isolés, qui doivent être mémorisés, puis rappelés. Ça c'est la représentation fabriquée, par l'approche expérimentale de la mémoire. Ses procédures de contrôle ont fabriqué une fausse réalité. Mais ce dont je parle, c'est comme du volume sans bord de notre vécu passé, plein d'un tissu extraordinairement riche, entremêlé, attaché, résonant, d'éléments qui ne viendront à la distinction que sous la visée d'un regard qui comme dans la perception visuelle ne voit que ce qu'elle sait chercher à voir, avec en plus ce qu'elle invente dans la créativité du moment. On devrait passer à une métaphore de plongée pour retrouver le volume, le lien entre tout, la possibilité de s'y orienter dans n'importe quelle position, l'absence de segmentation nette, les fondus enchaînés. On est loin de la mémoire de listes pré définies. Il reste bien une question de mémoire, au sens de la manière de se rapporter au vécu passé, de se le redonner dans la reviviscence, mais cela fait, le reste me semble de plus en plus affaire de déplacement du regard.

*Quelques vues de la construction de la salle de travail de Maurice Legault
sur ses terres, près de Québec .*

